

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. FÉVRIER

1785.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





# JOURNAL HISTORIQUE

ET

## LITTÉRAIRE.

15. FÉVRIER.

1785.

### NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Certitude des principes de la religion, contre les nouveaux efforts des incrédules, par Mr. l'abbé Regnier, docteur de la faculté de théologie de Paris. A Paris, chez Berton. 1784. 6 vol. Prix 18 liv.*

Quoique M<sup>r</sup>. l'abbé Bergier ait donné un ouvrage sous le même titre, où il n'a rien laissé à désirer touchant cette précieuse & consolante *certitude* \*, on lira encore avec intérêt & avec fruit celui de M<sup>r</sup>. Regnier. Les deux premiers volumes sont con-

\* M<sup>ss</sup>  
1770. p.315.

Q 2 nu

mus depuis quelques années, & avoient fait vivement desirer la suite. L'auteur a rempli l'attente & satisfait l'impaticence de cette partie du public qui conserve encore de l'attachement pour la religion. Tous les principes de notre foi y sont mis dans le plus grand jour; toutes les preuves de la religion y sont exposées avec autant de force que de clarté; tous les sophismes & les plus spécieuses difficultés des incrédules y sont résolus d'une maniere satisfaisante, quelques fois d'une maniere neuve & ingénieuse. On en jugera par cette espee de profopopée, que l'auteur emploie pour décrire l'établissement du christianisme, & rendre sensible la puissance divine qui seule a présidé à cette grande révolution.

“ Figurons-nous que St. Pierre allant à Rome pour y porter la lumiere de l'Evangile, rencontre sur la route quelque inconnu qui l'interroge sur les causes de son voiage, en raisonnant selon les principes de la sagesse humaine. „

“ Où dirigez-vous vos pas, & qui vous inspire cette ardeur qui semble animer toutes vos démarches? „

“ Je vais à Rome, & c'est pour y exécuter un dessein qui doit enflammer tout mon zele. „

“ Pourroit-on savoir quel est ce projet que vous avez si à coeur? Est-ce quelqu'affaire qui vous regarde personnellement, ou quelqu'importante commission dont vous soiez chargé? „

“ C'est en effet un ministere, c'est une légation dont l'objet & le but ne peuvent manquer de vous surprendre: un monde d'adversaires va se liguier contre moi; les difficultés

& les périls ne font que redoubler mon courage , & je suis prêt à mourir pour une si belle cause. »

« *Vous ne faites que piquer davantage ma curiosité; pourrois-je donc savoir quel est le sujet extraordinaire qui vous amene, pour lequel il paroît que vous voulez tout sacrifier.* »

« Je ne prétends point vous en faire un mystère, je souhaite au contraire que l'heureuse nouvelle s'en répande par tout: je ne me propose rien moins que d'obliger les Romains à fouler aux pieds tous les dieux de l'Empire, & d'abolir tous ces sacrifices, toutes ces profânes institutions, auxquelles ils attachent depuis tant de siècles la grandeur & la prospérité de l'Etat; il faut que désormais ils adorent un seul Dieu en trois Personnes, & qu'ils reconnoissent pour Fils de Dieu Jésus-Christ mon maître qui a été crucifié pour le salut de tous les hommes; ce n'est point assez de croire en lui, il faut tâcher de s'appliquer le prix de sa mort en ne vivant plus selon les passions des hommes, mais selon la volonté de Dieu, & s'estimer heureux de souffrir des outrages pour le nom du Seigneur, qui a porté nos péchés en son corps sur la Croix, afin qu'étant morts au péché nous vivions pour la justice. »

« Tel est le fond du christianisme, dont je vous instruirai volontiers plus en détail si vous voulez écouter la vérité qui vous parle par ma bouche. »

« *Voilà sans doute une entreprise digne de votre zèle, reprend le voyageur inconnu, en dissimulant pour quelques momens ce qu'il pense d'un langage si nouveau pour lui, dites-moi donc je vous prie quelles sont les ressources sur lesquelles vous comptez pour un si grand ouvrage?* »

« J'en ai sur lesquelles je me repose avec assurance. Malgré tous les efforts du monde & de l'enfer, Rome, la maîtresse des nations, deviendra le centre de la religion dont je vais y jeter les fondemens; la Croix de Jésus-Christ s'élevra sur les ruines des

temples dédiés aux divinités du paganisme ; de cette Croix sortira une vertu qui la rendra vénérable à toutes les nations, & réformera les mœurs & la créance du genre humain. le monde réduit sous le joug de la loi chrétienne bénira le Ciel de ce changement ; les Empereurs eux-mêmes dans la suite des temps se tiendront honorés de se voir au nombre des serviteurs d'un Dieu crucifié. »

« Mais enfin qu'opposerez-vous aux coutumes les plus invétérées, au soulèvement de tant de peuples zélés pour leurs religions, aux raisonnemens de tant de philosophes réunis contre vous, à la résistance des pontifes & autres personnes de toute condition intéressés à défendre leurs dieux, aux menaces & aux poursuites des magistrats, aux ordonnances absolues de la puissance impériale, au concert du monde entier prêt à vous écraser ? Quelle est donc votre origine ? Quelle est votre profession ? Avez-vous un parti déjà formé en état de vous secourir ? Vous paraissez manquer même du nécessaire, à peine avez-vous un vêtement pour vous couvrir. & je n'aperçois rien en vous qui puisse en imposer. »

« Je suis Juif de nation : mon occupation habituelle étoit la pêche à laquelle je gagnais ma vie. je n'ai jamais eu aucun commerce avec les rhéteurs & les sophistes ; je n'ai pour coopérateurs que quelques autres Apôtres & Disciples dispersés dans les différentes contrées de l'univers, & la plupart aussi dépourvus que moi des moyens humains. »

« Peut être que vous vous adonnez à la magie, & qu'à l'aide de cet art enchanteur vous vous promettez de faire des partisans qui pourront ensuite se multiplier ; mais quand cet art déjà si décrié pourroit vous attirer quelques prosélytes, ce ne seroit là qu'un succès limité & passager qui ne pourroit vous empêcher de succomber sans retour. »

« A Dieu ne plaise que j'aie recours à l'invocation des démons pour établir une religion qui ne tend qu'à les confondre, & à détruire la funeste tyrannie qu'ils exercent dans le monde. »

« C'est

15. Février 1785. 241

« C'est trop longtems me contraindre, répliqua enfin l'étranger inconnu, il faut ou qu'un Etre tout-puissant maître des cœurs & de la nature se déclare hautement pour vous par une suite de prodiges, ou que vous soyez le plus téméraire & le plus insensé de tous les hommes pour tenter l'exécution d'une entreprise qui seroit impossible avec tous les secours de la philosophie & de la politique. »

Cette méthode de traiter les preuves de la religion a sous les dehors de la simplicité & de la naïve candeur, un grand fonds de raisonnement ; & fait une impression plus sûre sur les esprits, qu'un discours soutenu paré de toutes les richesses de l'éloquence. C'est ainsi que lord Jenyns a exécuté son *Examen du christianisme* \*, & en a fait saillir les caractères de Divinité d'une manière aussi inquiétante pour les incrédules, que rassurante & encourageante pour les Chrétiens.

\* 1 Mai  
1780. p. 2  
& autr. J.  
cités *ibid.*



*L'Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques & autres anciens monumens, depuis la naissance de Notre-Seigneur &c. A Paris, chez Jombert. 1784. 2 vol. in-fol. (dont la livraison qui se fait par cahiers, n'est pas encore complète). Prix 18 liv.*

**D**iriger ses recherches vers les époques de l'histoire humaine, dissiper les nuages qui cachent les anneaux de la grande chaîne des annales des nations, restituer leur place propre & respective aux faits que des chronologistes ont déplacés, rétablir l'ordre

dans les traits & les situations de cet immense tableau : quelle entreprise ! Si les talens des auteurs ont répondu à l'étendue & à l'importance de l'objet, si leurs vues ont été pures, si l'impartiale & indivisible vérité a fixé leurs regards ; critiquer un tel ouvrage ne seroit-ce pas, sous prétexte de redresser des fautes, encourir le reproche d'envie & d'ingratitude ?

Mais si au lieu de remplir une tâche si solennellement annoncée & si avidement attendue, les auteurs n'ont eu en vue que des intérêts de parti ; si sous le titre emphatique de *l'Art de vérifier les dates*, ils n'ont prétendu qu'attiser un fanatisme qui paroïssoit éteint ; si dans un tems où la législation s'occupe de toute part à étouffer l'esprit de disputes & de dissensions théologiques, où l'auguste Chef de l'Empire a particulièrement tourné ses regards vers cet objet, sans doute pour assurer & resserrer l'unité de la foi catholique (a) ; si, dis-je, dans de telles

---

(a) Quand pour atteindre ce but raisonnable & salutaire, l'autorité établit *la loi du silence*, qu'on remarque de quel côté est la prévarication, & on reconnoitra de quel côté est l'esprit de secte. Le vrai fidele ne demande pas mieux que de voir étouffer toutes les contestations, & de rester paisiblement dans la possession de sa foi. Mais les dogmatifans ne gagneroient rien au silence : s'ils se taisoient, tout resteroit comme il est ; ils ne peuvent faire de profélytes qu'autant qu'ils violent la loi de l'Etat, comme ils violent les loix de l'Eglise ; & comme après avoir méprisé celles-ci, ils n'ont pas grand scrupule de

15. Février 1785.

243

circumstances, les auteurs ont ranimé les moïens de division & de discorde; s'ils ont dévoilé des liaisons étroites avec les agens méprisables des convulsions; s'ils n'ont apprécié ou déprécié les hommes que sur le degré d'attachement ou d'averfion qu'ils ont eu pour un parti trop fameux; s'ils ont déployé une fureur aveugle contre ceux qui lui étoient oppofés; fi à ce genre d'injustice ils ont ajouté tout ce que l'esprit national & les préjugés populaires ont d'injurieux pour les peuples & les Princes étrangers: quel nom donner à des gens qui ont osé confondre le nom facré des *arts*, de la *vérité*, & de *l'histoire* avec les plus odieuses préventions?

C'est cependant ce que l'on découvre dans cet ouvrage à la première vue. Dès l'an 1750, lorsque la première édition a vu le jour, des critiques connus par leur modération & leur sagesse, ont gémi de voir les fruits de l'érudition défigurés par un mélange d'erreurs d'autant moins excusables qu'elles paroiffoient être l'effet d'une attention soutenue, & déguifées en même tems par des artifices que la bonne foi ne connut jamais. Nous

---

de se débarrasser de celles-là, ils se trouvent parfaitement à leur aise par la docilité & l'obéissance de leurs adverfaires. Alors ils redoublent d'audace, élèvent la tête & la voix, comme dit le Prophete, & donnent l'effor à toute leur haine contre l'Eternel. *Quoniam ecce inimici tui sonuerunt, & qui oderunt te, exultaverunt caput.* Plal. 22.

transcrivons ce qu'ils en ont dit dans le tems, pour mettre les lecteurs en état d'en juger.

Mém. de  
Trev. Nov.  
1750, page  
2656, édit.  
de Paris,

« On voit ici depuis quelques mois une lettre très-forte & très-critique sur le livre intitulé : *L'Art de vérifier les dates des faits historiques &c.* Ce livre dont le plan étoit bon, & auquel nous voulions faire beaucoup d'accueil, se trouve en plusieurs endroits tout-à-fait repréhensible. C'est assurément dommage, & nous sommes sincèrement fâchés que les auteurs, dont la profession est si estimable, aient donné lieu à tant de reproches. Voici quelques exemples tirés de la lettre anonyme. *L'Art de vérifier les dates* donne à plusieurs reprises, des éloges au fameux Gothefcalc, moine d'Orbais. Cependant à la page 492 (non 422 ainsi que dit la lettre) on semble lui reprocher d'avoir avancé quelques expressions un peu dures; mais pour rétracter cette critique, pour la changer même en éloge, on met dans une espee d'*Errata* (ou feuille intitulée *Corrections ou Additions*) qui est à la fin du volume, dures : ajoutez, pour ceux qui ne sont pas au fait du langage de St. Paul & de St. Augustin. Sur quoi la lettre anonyme ne manque pas de faire remarquer l'adresse singulière des auteurs, & de la qualifier d'odieuse supercherie. Il paroît en effet ici une pratique concertée, une finesse tendante à faire disparaître du texte & à y replacer ensuite, au moyen de l'*Errata*, ce qu'on sentoît bien devoir déplaire au censeur royal & au plus grand nombre des lecteurs.

Un autre endroit fort extraordinaire assurément, & qui donne bien de l'avantage au critique anonyme, se trouve à la page 548 de *L'Art de vérifier les dates*. Il est question là du regne de Louis XIV. On en donne une espee d'ébauche ou d'idée générale, & l'on dit que *la France a vu sous ce regne les Condés, les Turennes. . . qu'elle a vu des théologiens, dont les sublimes lumieres, la profonde science, & le nombre prodigieux d'écrits, donnent de l'étonnement, & causent une espee de*

surprise, selon l'expression du P. Pétau, parlant d'un de ces grands hommes : STUPOR INCESSIT TOT AB UNO CONFECTA FUISSE VOLUMINA.

Quand on tombe sur un panégyrique de cette force, la curiosité porte à s'informer quel est ce merveilleux personnage dont le P. Pétau a dit : *Stupor incessit &c.* De tous les ouvrages de ce Jésuite si célèbre, on ne peut avoir en vue ici que le *Rationarium temporum* ; mais voilà une objection insurmontable ; Le *Rationarium* finit en 1632, & Louis XIV n'est né qu'en 1638. Comment le P. Pétau auroit-il pu faire l'éloge ou la description du règne de ce Prince ? Ces dates, ainsi que le remarque l'auteur de la lettre, sont véritablement difficiles à concilier & à vérifier.

Mais le fait est que *l'Art de vérifier les dates* nous donne le continuateur du P. Pétau pour le P. Pétau même ; & c'est ce continuateur qui a dit : *Stupor incessit tot ab uno confecta fuisse volumina.* Mais de qui parle-t-il avec tant d'emphase ? De l'abbé de St. Cyran, qu'il décore aussi de cet éloge : *Admirandi fuerunt numero propè infinita, quæ moriens manu scripta reliquit.* Voilà donc tout le mystère dévoilé : si l'on avoit nommé l'abbé de St. Cyran, dans *l'Art de vérifier les dates*, & qu'on l'eût fait préconiser par le P. Pétau, la chose eût paru incroyable ; en ne le nommant pas, le continuateur s'insinue sous le nom d'un des plus savans hommes qui aient jamais existé. Cependant quelle différence ! & qui ne fait que le *Rationarium temporum* a été aussi mal continué qu'il avoit été bien commencé ?

La lettre critique trouve beaucoup à reprendre dans la page 358. Il y est parlé de la controverse du Pape Victor avec les Aïatiques & avec St. Irénée, sur la question de la Pâque : controverse qu'il étoit nécessaire & facile de présenter dans son vrai point de vue. *L'Art de vérifier les dates* s'attire ici de grands reproches. On y lit que plusieurs grands évêques, entr'autres St. Irénée, représenterent au

*Pape Victor qu'il avoit mal fait de séparer de l'unité, des églises si considérables, &c ; & au bas de la page, on trouve en note ces mots latins : Victorem tamen arguit (Irenæus) quòd non rectè fecerit abscindere a corpore unitatis tot & tantas ecclesias Dei.* Or ni le françois ni le latin ne rend la pensée & le texte de St. Irénée. Car voilà ce qu'on lit dans Eusebe, de la version de Mr. de Valois ( on peut s'assurer que le grec y est bien traduit ) : *Irenæus Victorem decenter admonet, ne integras Dei ecclesias, morem sibi a majoribus traditum custodientes, a communione abscindat.* Quels termes répondent à ceux-ci : *Arguit quòd non rectè fecerit ?* On peut bien croire qu'à cette occasion le censeur prend un ton fort & terrible ; & en effet, rien n'épuise plus la patience d'un homme de lettres que la fabrication manifeste & palpable d'un passage ; que l'attribution qu'on fait à un St. Pere de quelque idée vicieuse, dont on est prévenu. Toute méprise, occasionnée par le défaut de savoir, d'attention, de réflexion, peut être excusée ; mais la substitution d'un texte à un autre est toujours un crime ; c'est une sorte de sacrilège quand il s'agit des Saints, des Princes de l'Eglise, des matieres qui touchent la foi ou le gouvernement public de la chrétienté.

Nouveau sujet de plaintes : *L'Art de vérifier les dates* porte que le *Pape Libere est rétabli après avoir signé le formulaire arien ;* & l'on prétend à la page 241 que ce formulaire étoit le troisième de Sirmich ou *Sirmium*. Ensuite à la page 361 on assure que *Libere revint à Rome après avoir signé la première formule de Sirmich & embrassé la communion des Ariens.* On voit la contradiction sensible. Libere a-t-il signé deux formules la première & la troisième avant son retour à Rome ? Mais disons aussi : la formule qu'a signé Libere, étoit-elle formellement arienne, & nos plus célèbres controversistes ne soutiennent-ils pas qu'elle étoit simplement captieuse, dangereuse, sujette à des équivoques ? &c.

Il y a dans la lettre anonyme un grand

nombre d'autres observations sur *l'Art de vérifier les dates*; on reproche aux auteurs de ce livre des contradictions, des réticences, des attributions fausses, des manières de parler insuffisantes, insolites, suspectes &c. Il faudroit transcrire toute la lettre pour bien mettre le lecteur au point précis de cette controverse, où l'anonyme auteur sent tous ses avantages. Il résulte de son attaque que *l'Art de vérifier les dates*, ou plutôt que ceux qui l'ont composé, ne se sont pas tenus en garde contre l'esprit de parti: défaut qui suffiroit seul pour détruire un ouvrage quelque bien conçu qu'il fût d'ailleurs. Nous ne représentons point le style mâle & vigoureux du censeur, qui nous a donné occasion de faire cet article. Notre fonction est de lui savoir gré de son zèle, & de conseiller en même tems aux auteurs *des dates* de placer des cartons dans tous les endroits qui ont justement alarmé le public. Que leur livre soit sain, faisant, simple, éloigné de tout intérêt de parti, & nous en conseillerons la lecture à tout le monde. »

Si dans la première édition les auteurs ont manifesté d'une manière si éclatante les vues du parti auquel ils étoient dévoués, on peut dire que plus affermis encore & plus intrépides dans la seconde & la troisième, ils ont donné à leur prédilection & à leur haine un effort dont on ne trouve peut-être point d'exemple dans un ouvrage historique. Là le grand & zélé Pontife Clément XI, pour n'avoir pas été de l'avis d'un moine fugitif, n'est qu'un homme à préjugés ultramontains, qui favorise des opinions condamnables; D. Clémencet au contraire devient un Saint par son attachement à une sainte maison qu'un grand Roi a détruite pour avoir

Je tire tout cela tant de la Préface que du corps de l'ouvrage; l'esprit de l'une & de l'autre étant parfaitement le même.

la paix dans son royaume & l'uniformité dans la doctrine religieuse. Là une nonne fanatique est élevée au-dessus des Thérèse & des Scholastique, pour avoir lutté toute sa vie contre l'autorité spirituelle & temporelle. Là une Société célèbre, à laquelle ses ennemis même ont rendu justice, qui au moins par ses malheurs mérite les égards de l'humanité (a), est chargée de tous les crimes que la haine unie à la folie, à l'impuissance d'inventer & de feindre avec vraisemblance, ont pu lui attribuer; les empoisonnemens des Papes, l'assassinat des Rois (b), tous ces

(a) Beau passage de Mr. l'évêque de Senes, 15 Octob. 1775, p. 449. — Autre d'un philosophe, 1 Août 1783, p. 495.

(b) Ils n'ont pas seulement empoisonné Clément XIV (quoique le genre de la maladie très-connue, les témoignages des médecins, & le principe de droit *cui bono?* &c, démontrent le contraire), mais encore Clément XIII le grand ami & protecteur de la Société. — C'est pour ne pas être assassiné que Henri IV a fait des Jésuites de si grands éloges au parlement & qu'il a plaidé pour leur retour &c. . . — La chimérique & ridicule conspiration de Portugal est encore donnée pour une vérité, & rapportée mot pour mot d'après les gazettes du tems. La réhabilitation publique & légale de tant d'illustres familles, flétries par la calomnie & des supplices, la délivrance générale & honorable de tous les prisonniers, la punition exemplaire de l'auteur de leurs maux, n'ont rien changé à cette histoire. Ici on copie les écrits de Carvalho & du P. Norbert, là les rapgeries de Caraccioli, ailleurs les calomnies du *scélérat obscur* &c. Il faut s'attendre à voir continuellement répétés les contes,

romans calomnieux que le dédain des philosophes même & des libertins avoient fait tomber dans le néant, sont ressuscités & présentés avec tous les traits d'un délire incurable, avec l'acharnement des tigres qui fouillent les tombeaux pour déchirer des cadavres. Là un ministre dont les excès sont l'objet de l'animadversion du trône & de l'exécration publique \*, est mis à côté des Richelieu & des Sully; & par une conséquence, qu'on n'explique pas, mais qui est d'une nécessité évidente, son exil, sa prison, les décrets d'une grande Reine, le discours solennel de ses Etats assemblés &c, sont des iniquités révoltantes. Là les Charles, les Philippe, les Ferdinand, les Léopold, les Joseph I &c, tous les Princes autrichiens qui ont eu quelque démêlé avec la France, sont peints avec des couleurs hideuses; les contes que l'antipathie nationale, l'adulation des écrivains enthousiastes ou mercénaires, ont imaginés contre leurs personnes & leurs gouvernemens, sont recueillis comme des vérités incontestables; l'ambition, la

\* 15 Janv.  
1785. p. 132.  
& aut. *ibid.*

---

tes, je ne dirai pas, d'une crédulité stupide, mais d'une simulation hypocrite qui rapporte gravement des choses dont elle connoit très-bien la fausseté. — Qui croiroit qu'en 1784 on ait pu encore nous dire bien gravement que les *Lettres de Clément XIV ont été recueillies en original, & traduites en françois par un homme d'esprit?* Mais c'est qu'il y a des choses qui restent éternellement vraies pour certaines personnes, quoique les preuves de l'imposture soient mises dans la plus resplendissante lumière.

fourberie, l'hypocrisie, la violence, sont la base de leur politique; tandis que la vertu & la vraie valeur couronnent leurs rivaux. —

Les Pontifes ne sont pas mieux traités; tout ce qui peut affaiblir l'autorité de leur siège, offusquer la pureté de leur foi ou l'éclat de leurs vertus, est rapporté avec une complaisance marquée. Les preuves les plus foibles, les autorités les plus suspectes suffisent pour ne pas rejeter ou pour laisser au moins dans une injurieuse incertitude, ce que sur la foi des meilleurs historiens on a constamment regardé comme des fables.

Et voilà ce qu'on appelle *vérifier l'histoire*! Voilà l'ouvrage qu'on ose nous donner comme l'honneur du siècle, & que les deux derniers défenseurs des religieux (a) alleguent comme un des plus spécieux titres de leur conservation? Si on ignoroit à quel point s'est accru la corruption de l'histoire, à quel degré de confusion & de désordre les annales des nations sont ravalées (b), quelle surprise ne produiroit point dans l'esprit des lecteurs équitables un si étrange engouement? Mais l'étonnement cesse quand on réfléchit sur la nature des tems, sur les progrès vastes & rapides de l'erreur devenue de jour en jour plus audacieuse, sur les moïens de  
célébrité

---

(a) *De l'état religieux, Paris 1784.* Je parlerai de cet ouvrage dans un des numéros suivans.

(b) 1 Janvier 1785 & autres J. cités *ibid.* —  
*Dict. hist.* fin de l'article LOUIS XV.

célébrité & de louange dont abonde l'esprit de secte & de parti (a), sur la différence essentielle d'un livre qui ne s'annonce que par sa valeur réelle, & de celui que des milliers de voix sont intéressées à prôner & à faire regarder comme une merveille par le troupeau du genre humain qui n'a pas de jugement en propre.

Expression  
de Milord  
Chester-  
field.

Il me reste à donner une légère notion de la bâtisse de ce fameux ouvrage & de ses auteurs. Dom Maur-François d'Antine, mort en 1746, dans la 59<sup>e</sup>. année de son âge, avoit d'abord dressé, pour son usage particulier, une table chronologique, à laquelle il joignit ensuite un calendrier perpétuel. C'est l'origine de l'*Art de vérifier les dates*. D. Maur d'Antine n'ayant pu mettre la dernière main à son entreprise (b), elle fut confiée

(a) Réflexions du plus grand orateur du siècle passé, pleines d'une philosophie profonde & d'une lumineuse expérience, 1 Septembre 1784, p. 20. — Beaux vers de Pappillon du Rivet, 15 Février 1778, p. 262. — Observations diverses sur la vogue d'un ouvrage, 1 Janvier 1781, p. 103 & suiv. — Démonstration de cette proposition : *Tel ouvrage est généralement loué, donc il ne vaut rien*, 15 Sept. 1778, p. 105. Objections, *ibid.* p. 109. — 1 Janvier 1779, p. 29. — 1 Sept. 1780, p. 19.

(b) Il faut lire de la manière suivante la fin de l'*Art*. ANTINE (D. Maur d') dans le nouv. Dict. hist. . . . . Après D. Bouquet effacez le reste, & lisez, & à l'*Art de vérifier les dates*, publié en 1750 par D. Durant & D. Clémencet. Voyez ce dernier mot dans le *Suppl.* — Au lieu de né à Gouvieux, il faut né à Gonrioux. Et à l'*Art*. CLÉMENCET, t. 6, p. 713. Col. 2  
II. Parz R l. 18

à D. Clémencet, qui s'associa D. Urfin Durand, & publia l'ouvrage en 1750 *in-4°*. En 1770 il en parut une seconde édition augmentée par Dom Clémencet & D. Clément, *in-folio*; & une troisième en 1784. 2 vol. *in-folio*. Sans rien répéter de ce que nous en avons dit, & mettant de côté les observations que nous n'avons pu nous dispenser de faire, il faut convenir que dans les endroits où l'esprit de parti n'a point de prise, il y a de l'érudition & des recherches, mais aussi beaucoup d'idées singulieres, de calculs exotiques & pour ainsi dire arbitraires, revêtus d'un appareil de critique, propre à subjuguier les ames admiratrices des choses nouvelles. On voit sans peine que les rédacteurs ont moins cherché à instruire qu'à se distinguer, plus attentifs à quitter les routes battues qu'à saisir la vérité & l'ordre exact de l'histoire. — Dans la *Préface* de cette dernière édition, D. Clément faisant le panégyrique de son confrere, nous apprend que Dom Clémencet a publié bien d'autres ouvrages, entre autres l'*Histoire générale de Port-royal, depuis la réforme de cette abbaie, jusqu'à son entière destruction*, seulement en 10 vol. *in-12*. On peut juger qu'elle est curieuse, sur-tout fort respectueuse envers Louis XIV, les Papes & les évêques de France. Les

---

L. 18 lisez. *L'Art de vérifier les dates* commencé par D. Maur d'Antine, qu'il publia avec D. Durand, 1750 *in-4°*. & qu'il &c. (à mesure que je corrige mes erreurs, il est juste que j'aide mes lecteurs à sortir de celles où j'ai pu les engager).

*Conférences de la Mere Angélique de St. Jean-Arnauld, abbesse de Port-royal, sur les constitutions de ce monastere, en 3 vol. in-12.* Ouvrage fort important, comme on le conçoit aisément, & écrit sans prévention. *La vérité & l'innocence victorieuse de l'erreur & de la calomnie, en 2 vol. in-12* employés à confondre & à pulvériser la réalité du projet de Bourfontaine (a).  
 “ Nous croions, ajoute le *Journal général*

(a) Jean Filleau, professeur en droit & avocat du Roi à Poitiers, dans une *Relation juridique &c*, rapporte que six personnes s'étoient assemblées en 1621 pour délibérer sur les moyens d'anéantir le christianisme & d'élever le déisme sur ses ruines. C'est ce qu'on appelle le *projet de Bourfontaine*. Vers le milieu de ce siècle un écrivain a cru pouvoir prouver la réalité de ce projet par l'exécution; mais comme dans le rapport de Filleau les six assesseurs du congrès ne sont désignés que par deux lettres initiales, & que les détails de l'explication ont présenté des liaisons de tout genre, il a fallu s'abandonner à des conjectures dont quelques-unes furent regardées comme des calomnies. Le parlement condamna l'ouvrage, & D Clémencet lui opposa en 1758 l'écrit dont nous parlons ici; l'auteur ou quelque autre répliqua par une réponse assez longue qu'on trouve dans les dernières éditions de son ouvrage, devenues toutes extrêmement rares. La postérité, saisissant mieux que nous, tout l'ensemble de ce qui s'est passé depuis la délation de Filleau, portant un œil calme & impartial sur les objets divers qu'on dit avoir été traités dans cette fameuse conférence, sera sans doute plus à même de former sur la réalité ou la fausseté du projet un jugement vrai. Pour moi qu'une timidité très-bien fondée empêche de rien prononcer sur ces sortes de choses, je me contenterai de transcrire tout simplement les réflexions d'un

\* Entr'au-  
tres l'Ex-  
trait des af-  
sertions &c.

de France, que dans la liste des produc-  
tions de Dom Clément, on en a omis quel-  
ques-unes auxquelles il a eu part \*, & qui  
prouvent qu'il avoit fait sa principale

---

*Vie du  
duc d'Or-  
léans, t. 2.  
p. 231.*

philosophe qui à coup sûr n'a pris aucun  
parti dans cette affaire. Après avoir exposé  
les attraites que pouvoit avoir pour le peuple  
la doctrine de divers hérésiarques, il conti-  
nue de la sorte : « Rien de tout cela ne se  
trouve dans les opinions qui partagent au-  
jourd'hui la France ; il ne s'agit que de  
vérités abstraites, de subtilités qui passent  
de bien loin la portée du vulgaire, &  
que la plupart de ceux même qui en dispu-  
tent, n'entendent pas. Loin d'adoucir le  
joug, on l'aggrave ; on fait du tribunal de  
la pénitence un tribunal de terreur ou de  
vengeance ; on paroît ne reconnoître pour  
vraies pénitences, que ces pénitences fabu-  
leuses, du moins outrées & excessives, dont  
on a fait la peinture dans la vie des Peres  
du désert ; on ne parle que de rigueur,  
que d'austérités, que de renoncement, au  
même tems qu'on prouve, que toutes ces  
bonnes œuvres sont des dons de Dieu aussi  
gratuits, aussi indépendans des dispositions  
de l'homme, que la pluie l'est par rapport  
à la terre ; on ne parle que de charité,  
que d'amour de Dieu, au même tems qu'on  
le représente comme un maître dur & im-  
périeux, qui veut moissonner où il n'a  
pas semé, qui punit, parce qu'on n'a pas  
reçu ce qu'il n'a pas jugé à propos de  
donner, ce qu'il a refusé, ce qu'il a  
même ôté ; & on veut persuader, que le  
plus grand effort & la perfection de l'amour  
est d'aimer celui, sur l'amour duquel on ne  
peut compter ; on veut que l'homme se  
reproche avec amertume de cœur de n'être  
pas vertueux, lors même qu'on s'efforce  
de lui prouver, que la vertu n'est pas plus  
en son pouvoir, que la beauté & la laideur  
de

15. Février 1785. 255

50 maxime de ce passage du Pseaume : *Per-*  
55 *fecto odio oderam illos*, en écrivant con-  
60 tre ceux qu'il regardoit comme opposés à  
65 sa maniere de penser (a) „ Il mourut en  
1778, âgé de 74 ans.

---

„ de son visage, que la grandeur ou la peti-  
„ tesse de sa taille ; en un mot, on veut qu'il  
„ se croie coupable, parce que Dieu ne l'a  
„ pas tiré de la masse de perdition, où on  
„ prend, que tout le genre humain a été  
„ enveloppé par la faute de celui dont il tire  
„ son origine. . . : Il est visible que ces opi-  
„ nions n'ont rien par elles-mêmes qui flatte  
„ & qui attire : pourquoi donc les suit-on ?  
„ Pourquoi tant d'oppositions contre l'autorité  
„ qui les condamne & les proscriit ? Pourquoi  
„ cette prédilection pour ceux qui s'y atta-  
„ chent ? Est-il possible que des corps éclairés  
„ n'aient pas fait les réflexions que je  
„ viens de proposer, qu'ils se soient laissés  
„ séduire comme des femmes ? qu'ils aient  
„ véritablement adopté ces sentimens ? Quel  
„ est donc leur dessein ? Je crois l'entrevoir ;  
„ mais je me donnerai bien de garde de  
„ m'expliquer à cet égard : c'est aux Puissan-  
„ ces qui y sont particulièrement intéressées  
„ à le prévoir & à l'empêcher, si elles peu-  
„ vent „ — 15 Nov. 1784, p. 417, 424.

(a) Qu'attendre d'un homme qui avoit une  
*haine si parfaite* contre ceux sur le compte  
desquels il écrivoit continuellement, quelles  
lumières historiques, quelle équité ? quelle  
véracité en peut-on espérer ? C'est cependant  
cet homme d'une *haine si parfaite* contre des  
religieux qui avoient quelque droit à sa cha-  
rité, „ qui (est il dit dans la *Préface*) at-  
„ tentif à cacher ses macérations, en prati-  
„ quoit beaucoup qu'on ignoroit, & n'aspiroit  
„ COMME LES PÉNITENS DE PORT-ROÏAL, qu'il  
„ prénoit pour ses modèles, qu'à s'immoler  
„ avec J. C. „ . . . Passage remarquable d'un bref  
de Clément XIII, 1 Juin 1784, p. 179.



*Abrégé de la vie des Saints , pour tous les jours de l'année , avec des réflexions & prieres à la fin de chaque vie , & des instructions sur les dimanches & fêtes mobiles. A Paris , chez Berton ; à Liege , chez Lemarié. 2 vol. in-12. Prix 6 liv. rel.*

„ **Q** Uoiqu'il y ait déjà plusieurs collec-  
 „ tions de ce genre , je crois que celle-  
 „ ci pourra être utile , parce qu'elle  
 „ joint à la briéveté , de pieuses réflexions  
 „ sur les principaux traits de la vie de cha-  
 „ que Saint , qui mettront les fideles à por-  
 „ tée de faire cette lecture avec tout le fruit  
 „ qu'on doit s'en proposer „. Tel est le ju-  
 „ gement qu'a porté de cet ouvrage le censeur  
 „ royal , M<sup>r</sup>. Riballier. On peut ajouter que ce  
 „ qui distingue cette collection , c'est un assez  
 „ grand nombre de légendes qu'on ne trouve  
 „ pas ailleurs , & qui présentent la vie des Saints  
 „ dont le culte est propre à l'église de Paris.  
 „ Toutes ces *Vies* sont bien écrites , d'une ma-  
 „ niere judicieuse & réfléchie , & avec un choix  
 „ qui écarte tout ce qui pourroit blesser ou la  
 „ vérité de l'histoire , ou la dignité d'une nar-  
 „ ration destinée à produire des vertus , à faire  
 „ aimer la religion , à rendre sensible par des  
 „ faits l'excellence de la morale chrétienne. Il  
 „ est certain que les hérétiques seroient aujour-  
 „ d'hui mal reçus à reprocher à l'Eglise catho-  
 „ lique un défaut de critique dans la biographie

de ses Saints. Les communions protestantes n'ont rien produit en ce genre qui soit comparable, pour l'étendue des recherches & le discernement des rédacteurs, à la vaste collection des *Acta Sanctorum* (a), ni aux *Vies des Saints* traduites de l'anglois, par l'abbé Godefcar (b). Mais comme ces ouvrages sont volumineux & d'un prix supérieur aux facultés du commun des fideles; rien ne peut être plus utile au public que de lui en offrir un précis, qu'il puisse se procurer à peu de fraix.

(a) La continuation de ce savant ouvrage vient d'être assurée encore par une nouvelle preuve de la protection du gouvernement, qui a adjoint aux anciens hagiographes D. Berthod, de la congrégation de St. Vannes, & membre de l'académie de Bruxelles. Les craintes qu'un homme suffisant & vain avoit fait naître par des propos imprudens (15 Nov. 1784, p. 424), n'ont pas tardé à se dissiper.

(b) 1 Sept. 1783, p. 25. Nous en parlerons plus amplement à la premiere occasion. On trouve les 4 premiers volumes de la seconde édition, à Liege, chez Demazeaux & Lemarié; on souscrit chez les mêmes pour toute la collection (4 vol.) à 6 liv. le vol. relié.



*Essais sur les eaux aux jambes des chevaux : ouvrage qui a remporté le prix d'encouragement que la société royale de médecine a donné sur les maladies des animaux dans sa séance publique tenue au Louvre, le 26 Août 1783 : on y a joint un rapport fait au conseil du Roi, sur le coruage & siffilage des chevaux ; par Mr. Huzard. A Paris, chez la veuve Vallat-la-Chapelle ; à Liege, chez Lemarié. 1784, 114 pag. in-8°.*

**B**ien des personnes sont persuadées que les *eaux aux jambes des chevaux* (a), sont une maladie incurable, & ne s'occupent d'aucun moyen de réintégrer la force & la santé de ces animaux utiles. L'auteur de ces *Essais* montre par plusieurs exemples que ce mal n'est pas sans remède, & que lorsqu'on ne peut le guérir radicalement, il y a des moyens de l'affoiblir au point que les chevaux qui en sont atteints, ne sont pas mis hors de service.

Le

---

(a) Ce qu'on appelle en vétérinaire, *eaux aux jambes*, est une maladie cutanée, le plus souvent chronique, quelquefois inflammatoire & contagieuse, mais jamais aigue ; elle attaque la peau des extrémités du cheval, de l'âne, du mulet, & rarement celle du bœuf. Mr. Huzard donne la description de cette maladie, en décrit les causes & les symptômes.

Le Rapport qui est à la suite du traité des *eaux aux jambes*, a été fait au sujet d'une contestation portée au conseil du Roi. La maladie qui y a donné lieu, & qu'on nomme *cornage & siffage*, est un bruit plus ou moins fort que fait entendre le cheval pendant la respiration, soit continuellement, comme on le voit dans quelques circonstances malades, soit pendant ou après l'exercice; ce qui arrive le plus ordinairement (a). L'auteur en explique les causes fort en détail, en homme plein de zèle & instruit de son art.



*Les livres classiques de l'empire de la Chine, recueillis par le P. Noël, traduits en françois & précédés d'observations sur l'origine, la nature & les effets de la philosophie morale & politique de cet empire. Par Mr. Pluquet. A Paris, chez Debure Barrois aîné, & Barrois jeune, libr. quai des Augustins. 1784. 2 vol. in-16.*

IL est bien réellement fâcheux que M<sup>r</sup>. l'abbé Pluquet, qui a fait preuve de raison,

---

(a) Il ne faut pas confondre ce *siffage*, qui est une maladie grave, avec un *siffage* léger, éphémère, & imitant celui qui part de la poitrine d'un homme faisant quelque effort. Ce siffage ou sifflement est une marque de force, de courage & de durée. J'ai eu deux chevaux turcs qui l'avoient, & auxquels je n'ai rien vu de comparable dans cette classe d'êtres.

son, de philosophie & d'érudition dans d'autres ouvrages, particulièrement dans son *Dictionnaire des hérésies*, se soit laissé tout-à-coup saisir d'une si étrange admiration pour les affaires chinoises. Le premier volume de son ouvrage contient tous les préjugés dans tous les genres de choses, que la crédulité a adoptés sur la Chine. M<sup>r</sup>. Pluquet ne doute pas que ce gouvernement, modele de foiblesse & de violence, mais bien sage selon lui, ne subsiste dans toute son intégrité depuis plus de trois mille ans. Les savans chinois eux-mêmes n'en croient rien comme nous l'avons montré plus d'une fois. (a)

Les Livres classiques de l'empire de la Chine, traduits du chinois en latin par le P. Noël, Jésuite, & du latin en françois par M<sup>r</sup>. l'abbé Pluquet, composent le second volume. On trouve d'abord des observations sur ces Livres classiques, ensuite *la grande Science*, ou *la Science des adultes*, ensuite *le juste milieu*, ou *le milieu immuable*. Compilations de maximes fausses & vraies,

---

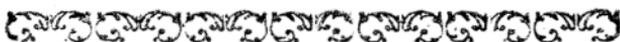
(a) La table chronologique, rédigée par un seigneur tartare, & publiée en 1729 par Mr. Fouquet, fixe à l'an 434 avant J. C. le commencement de l'histoire chinoise; cela est presque raisonnable pour un Chinois, mais il en faut encore beaucoup rabattre. Voyez le Cat. phil. p. 303. Les art. LE COMTE, DU HALDE, MAILLA &c. dans le nouv. Dict. — Le J. du 15 Janvier 1777, p. 87. — 15 Juin 1778, p. 278. — 1 Mars 1783, p. 334 &c.

claires & inintelligibles, toutes ramassées sans liaison & sans jugement, très-postérieurement à la naissance du christianisme, comme je crois l'avoir prouvé de manière à contenter le savant traducteur, s'il veut bien donner à mes preuves un moment de favorable attention. (a)



Brief eines Lothringer Pfarrherrn an einen überrheinischen Priester über die Streitlehre. *Lettre d'un curé de Lorraine sur la controverse &c.* A Haguenau, chez König 1782, avec approbation.

L'Auteur de cette petite brochure tient un milieu raisonnable entre l'esprit disputateur, & la froide indifférence qui ne dispute sur rien pas même en faveur des plus importantes & des plus salutaires vérités. La justesse de sa logique égale son orthodoxie & son érudition.



Ceux qui ont été si étrangement offensés du catalogue que j'ai fait des erreurs contenues dans un seul article de l'Encyclopédie \*, seront peut-être tentés de me rendre leurs bonnes grâces, ou du moins ne

\* 15 Nov.  
1784. p. 425.  
— 15] Mai  
1782. p. 104  
&c.

---

(a) 1 Février 1777, p. 175.

laisseront pas reposer sur moi tout le poids de leur indignation, en lisant le passage suivant de M<sup>r</sup>. Linguet.

Annal. po-  
lit. 1784,  
n<sup>o</sup>. 86. P.  
301.

“ La même année (1784) a enlevé les deux architectes du plus massif, du plus emphatiquement vanté, du plus inutile, & même du plus ridicule édifice littéraire que notre siècle ait vu construire: Mr. Diderot a survécu à Mr. d'Alembert son confrere en Encyclopédie, & non pas en académie &c. . . . . ”

“ Le plus considérable de ses ouvrages, celui qui a le plus contribué à établir sa réputation, ainsi que celle de son associé, c'est sur-tout cette énorme compilation, commencée d'abord en commun, & dont il a seul, non pas composé, non pas même rédigé, non pas même revu, mais publié les derniers volumes. ”

“ Ce recueil plus informe encore que vaste, a essuié bien des critiques; & cependant il a eu dans les premiers momens un grand succès: jamais aucun événement n'a mieux prouvé que la fortune des livres, comme celle des hommes, ne dépendoit pas de leur mérite. ”

“ Aujourd'hui il est absolument décrié: on l'a même repris sur un autre plan: on refabrique maintenant une autre Encyclopédie, dont les rédacteurs ont commencé par déclarer qu'ils ne conserveroient presque rien de l'ancienne: on ne pouvoit faire un aveu plus précis de son insuffisance. ”

“ J'ignore à quoi en sont les nouveaux constructeurs de cette entreprise volumineuse: en général elle a l'air d'une spéculation de librairie, bien plus que de littérature. Le premier tome seul m'est tombé entre les mains: il m'a donné une idée médiocre des suivans. . . . La malheureuse Encyclopédie regorge de choses inutiles: dans presque tous les articles elle est dépourvue des choses essentielles: pour des superfluités, il y en a de tous les genres. . . . On s'est écrié avec raison contre ces éternels & accablans renvois qui font d'une recherche de

curiosité, ou d'amusement, une véritable fatigue, qui obligent de parcourir vingt volumes pour se procurer la moindre connoissance, & traînent alphabétiquement un lecteur de lettre en lettre, de page en page, de colonne en colonne, souvent sans lui rien donner à la fin qui puisse le dédommager de ce long travail: on les a critiqués avec une malignité trop méchante peut-être: on a supposé à cette disposition des vues perfides, & un motif empoisonné: on auroit pu se contenter de faire voir combien elle étoit ridicule, & directement opposée au but apparent de ce grand ouvrage, à celui de faciliter l'instruction... Si du moins cet appareil gênant conduisoit enfin à des révélations satisfaisantes; s'il initioit les curieux patients au secret des sciences, des arts, dont l'Encyclopédie devoit être le dépôt universel, on pourroit se consoler. Mais on n'est païé de ses fatigues que par des prolixités inutiles, par des notions incomplètes, quelques fois par des indécences scandaleuses. » (*L'auteur prouve tout cela par des exemples détaillés*).

« L'article *Constantinople* est curieux. Il tient un quart de page. Tout ce que l'on y apprend, c'est « que les Hollandois, les Anglois, les » Vénitiens y apportent des draps, & les » François du papier; & qu'au Jassir-barat, ou » marché des esclaves, les jeunes filles sont » nues sous une couverture qui les enveloppe; » qu'un crieur en publie le prix; que le marchand visite la marchandise; si elle lui convient, il la paie & l'emmena ». Voilà la *Constantinople* de l'Encyclopédie.

Pour son gouvernement on renvoie à *Visir*, *Defterdar*, *Liamet*: vous cherchez *Liamet*; vous ne trouvez pas même ce mot, & avec raison puisqu'il n'a jamais existé ni en Orient, ni ailleurs.

*Et après avoir parlé de l'énorme multitude de volumes qui constituent cette masse, il ajoute: « Pour les remplir utilement, il auroit fallu avoir le talent de choisir, & l'art de réduire; les Encyclopédistes*

clopédistes n'ont eu que celui de copier, d'allonger & d'embrouiller. »

En ce moment je lis dans le *Journal général de France* une observation qui prouve de plus en plus la négligence ou l'ineptie de ces compilateurs ; dans les choses même où non-seulement il étoit facile de s'instruire, mais où il étoit bien difficile de se tromper :

« Un Prieur des Jacobins de Tours, & un Supérieur-général de l'Oratoire de France, ont porté le même nom ; ainsi on n'est pas étonné de lire leurs articles séparés dans la même page des Dictionnaires historiques. Mais les éditeurs de la nouvelle *Encyclopédie* ont eu tort de n'en faire qu'un seul pour tous deux, surtout quand ils ne peuvent ignorer qu'*Edmond* ou *Edouard Bourgouin*, Jacobin, connu par son fanatisme, étoit d'une famille roturière, & que *François le Bourgouin*, Oratorien, étoit un homme vertueux, issu d'une maison noble & ancienne du Nivernois, illustrée par des services rendus à l'Etat & aux Lettres. Ces éditeurs seront sans doute fâchés de leur négligence, en apprenant que cette maison de Bourgouin subsiste encore dans la personne de plusieurs gentilshommes, dignes de leur naissance. Je suis l'ami d'un d'entr'eux ; & c'est au nom de l'amitié que je vous adresse ma plainte. »

Au fameux jugement porté de cet ouvrage par Diderot lui-même \* j'ajouterai celui d'un autre Encyclopédiste. « L'Encyclopédie, dit-il, peut être comparée à une moisson récoltée avec précipitation à la veille d'un orage : l'on coupe l'ivraie, les chardons, pêle mêle avec le froment dont on forme des gerbes ; il faut ensuite battre & vanner pour en retirer le bon grain qui a échappé même à la voracité des insectes qui se sont fourrés dans la grange ». — Un écrivain judicieux & éloquent en a parlé en cette

\* 1 Sept.  
1784. p. 82.

maniere. « Comme dans la nature la direc-  
 » tion d'un vent désastreux suffit pour ravager  
 » nos campagnes, détruire nos édifices & ré-  
 » pandre par-tout la terreur ; de même il n'a  
 » fallu dans la république des Lettres qu'un  
 » souffle malheureux pour flétrir ses lauriers  
 » & en faire appréhender la ruine entière.  
 » Ce souffle, nous l'avons vu s'élever, il n'y  
 » a pas tant d'années, lorsque des hommes,  
 » qui n'étoient connus par aucun mérite lit-  
 » téraire, ont cependant osé s'ériger en dic-  
 » tateurs de la littérature. D'abord on fut  
 » étonné de leur audace & de leurs folles pré-  
 » tentions. Mais des promesses fatueuses, d'é-  
 » normes volumes, de grands mots de scien-  
 » ces, d'arts, de connoissances univérſelles,  
 » en imposèrent à la multitude. Une foule  
 » d'esprits aussi vains grossit cet essaim pré-  
 » somptueux. Fiers de leur nombre, ils atta-  
 » quèrent, ils altérèrent les principes. Mille  
 » sophismes, mille erreurs se répandirent. L'au-  
 » torité se fit souvent entendre, & sévit con-  
 » tre une audace si criminelle. Mais l'éclat  
 » étoit fait ; l'impulsion étoit donnée. De pe-  
 » tits auteurs sans goût, sans talens, pleins  
 » d'eux-mêmes & bouffis d'orgueil, compo-  
 » sèrent à leur guise des règles de goût, s'es-  
 » faierent en tout genre, injurierent les  
 » grands maîtres, préconisèrent leurs miséra-  
 » bles productions, occuperent les places du  
 » mérite, se parerent de titres & de distinc-  
 » tions, changerent tellement la face de no-  
 » tre littérature, que l'éloquence ne parut  
 » plus que travestie en de futiles déclamations  
 » ou des discussions ennuyeuses de philoso-  
 » phie ; la poésie en des rimes pénibles &  
 » pesantes ; l'éloge, ce dernier homma-  
 » ge dû au mérite, en de sombres & indé-  
 » centes satyres. Le sarcasme grossier & quel-  
 » quefois impur devint l'arme honteuse dont  
 » on se servit pour combattre la raison & la  
 » religion. Ces informes productions se sont  
 » reproduites sous mille formes différentes,  
 » & jusques sous la plume des personnes vouées

„ au service des autels. Que pouvoit-on at-  
 tendre d'une littérature aussi corrompue? „

On m'assure qu'un grand prélat, aussi ju-  
 dicious qu'erudit, a écrit à l'abbé Bergier,  
*qu'on s'étoit décidé à Venise à réimprimer  
 l'informe compilation, sur l'espece de garan-  
 tie que lui donnoit son association aux ré-  
 dacteurs ; comme si les articles qui tombent  
 en partage à l'abbé Bergier, empêchoient ses  
 coopérateurs à fabriquer les leurs à leur fa-  
 çon ; & comme si quelques bons articles  
 noyés dans un tas de mauvais, pouvoient  
 faire un ensemble raisonnable. Sans doute  
 que l'illustre prélat a voulu donner un  
 avis amical au célèbre apologiste de la reli-  
 gion, & qu'il s'est bien gardé de laisser al-  
 ler sa confiance aussi loin que celle des im-  
 primeurs de Venise. . . Du reste, je ne  
 crois pas être prophete, pour avoir prédit  
 que les choses iroient ainsi. 1 Avril 1783,  
 P. 558. — 15 Mai 1782, p. 107.*



Le Nez est le mot de la dernière Enigme.

*J' Ai différens emplois ;  
 On me fait servir à la guerre,  
 Soit par mer, soit par terre,  
 Pour venger le courroux des Rois.  
 Tu me vois avec moins d'alarmes,  
 Décorer l'homme & relever ses armes ;  
 Mais quittant les honneurs, je suis avec dédain  
 Travaillé par un vil humain.*

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 28 Décembre.) La peste s'est de nouveau manifestée en cette résidence & en deux villages sur le canal. Comme elle n'avoit pas cessé sur la flotte, le retour du capitan-bacha avec ses vaisseaux n'a pu servir qu'à reproduire ce fléau dans la capitale; mais on espere, que les froids de l'hiver, s'ils ne l'éteignent bientôt, en arrêteront du moins les progrès.

Les lettres de Moldavie & de Valachie portent, que tout y est dans la plus grande consternation; cette maladie terrible a recommencé à se manifester en plusieurs endroits des dites provinces; on dit même que dans les faubourgs de Bucharest nombre de personnes en ont été les victimes.

### R U S S I E.

PETERSBOURG (le 31 Décembre.) S. A. I. le Grand-Duc Alexandre étant entré le 23 de ce mois, dans la huitième année de son âge, a reçu dans ses appartemens les complimens d'usage, tant de la part de la noblesse nationale que de toutes les personnes de marque qui résident en cette ville. — La

*II. Part.*

S

naissance de la princesse , dont Madame la Grand' Duchesse de Russie est accouchée le 24 de ce mois , a-été célébrée le lendemain par le chant du *Te Deum* dans toutes les églises de cette résidence ; & le soir la ville a été illuminée : mais jusqu'à présent il n'y a point eu de promotions , ni d'autres fêtes à ce sujet.

Le prince Ernest de Hesse-Rheinfels-Rothembourg , colonel au service de Russie , a été tué dans une escarmouche contre les Tartares du Mont-Caucase en Georgie. Il avoit repoussé ces brigands hors des frontières de la Georgie , lorsqu'accablé de fatigue & de sommeil il alloit se reposer au pied d'un arbre. Comme la chaleur étoit grande , il quitta son habit ; alors son cordon parut entier , & l'un des soldats ennemis , caché sur un arbre voisin jugeant qu'il étoit un des premiers officiers , peut-être même le général , lui lâcha un coup de fusil qui le perça d'outré en outre. Le jeune prince vécut cependant encore deux jours. — Hier au soir un gentilhomme françois , décoré du titre de marquis , qui étoit arrivé ici l'été dernier avec des lettres de recommandation de plusieurs seigneurs de sa nation , & qui en conséquence avoit été présenté & admis à la cour , reçut avec deux autres de ses amis l'ordre de se rendre chez le magistrat , chargé de la police-suprême de Pétersbourg : aiant obéi à la sommation , il leur fut communiqué un ordre de l'Impératrice , par lequel il leur étoit enjoint de quitter sans délai les

15. Février 1785.

269

Etats de Sa Majesté : & , tout étant prêt d'avance pour les transporter au-delà des frontieres , ils furent obligés de monter sur le champ en voiture , sans qu'on leur laissât le moindre tems pour l'arrangement de leurs affaires , ni pour prévenir qui que ce fût de ce qui venoit de leur arriver. Les raisons , qui ont donné lieu à ce traitement , ne sont pas connues : l'on soupçonne , qu'il peut avoir été question de quelques propos indiscrets.

## P O R T U G A L.

LISBONNE ( le 1 Janvier. ) Il vient d'arriver en cette capitale un ambassadeur du Roi de Maroc. Il a reçu à la cour l'accueil le plus flatteur. On le dit frere de Sa M. Marocaine. Trente bâtimens hollandois mouillent actuellement dans notre port ; ils ne mettront à la voile qu'après en avoir reçu l'ordre du ministre de leur république résidant près de cette cour. Tout se prépare pour le mariage de notre Infante avec l'Infant D. Gabriël d'Espagne.

On prétend qu'il est arrivé des nouvelles des bords de la riviere des Amazones , annonçant qu'il y a eu sur la frontiere de la Guianne , un combat des plus vifs entre des contrebandiers françois & portugais ; qu'il y a eu un grand nombre de tués de part & d'autre , mais sur-tout du côté des François , & que le reste de ces derniers s'est retiré à Cayenne , dans le dessein de revenir d'abord avec des forces plus nombreuses.

S \*

Ces jours-ci il a été expédié à notre ambassadeur à Paris des dépêches de la plus grande importance ; on croit qu'elles sont relatives au différent qui s'est élevé sur la côte d'Afrique entre notre cour & celle de Versailles.

## D A N N E M A R C K.

**COPPENHAGUE** (le 24 Janvier.) Les commissaires établis depuis le 21 du mois de Décembre dernier, pour faire l'examen de l'état militaire de ce royaume, & dont les membres étoient L. A. R. Mgr. le Prince royal & Mgr. le Prince héréditaire, S. A. S. le Prince Charles de Hesse-Cassel, les comtes de Schimmelmann & Reventlau, ministres d'état privé, les députés du college de la généralité & du commissariat, viennent de se séparer, après avoir terminé leurs opérations. On s'occupe à présent de la formation d'un nouveau corps de chasseurs, qui sera commandé par le major Undall.

L'ordonnance du 2 Juin 1761, qui défendoit aux propriétaires des navires, construits sur nos chantiers, de les vendre, à moins qu'ils ne s'en fussent servis pendant 10 ans, vient d'être supprimée, par une résolution du 15 du mois dernier; de sorte que nos sujets pourront s'en défaire, sans aucune permission préalable, en faveur des étrangers ou de qui bon leur semblera; le nombre de nos bâtimens étant plus considérable que jamais.

15. Février 1785.

271

Le baron Christien-Frédéric de Gùlden-  
crone, conseiller-privé du Roi, que Sa M.  
a nommé son envoyé-extraordinaire à la cour  
de Vienne, ayant reçu ses dernières instruc-  
tions, est sur le point de se rendre à sa  
destination. Le conseiller-privé Stampe, étant  
actuellement membre du ministère, s'est dé-  
mis de la charge de procureur-général, qu'il  
avoit occupée jusqu'ici; le Roi en a disposé  
en faveur du conseiller de conférence Bang,  
qui étoit vice-procureur-général. — Le gé-  
néral-major Jacob-Frédéric van der Osten,  
commandant par *interim* de cette résidence &  
chef du régiment d'Oldenbourg, infanterie,  
ayant demandé & obtenu sa retraite du ser-  
vice, avec le grade de lieutenant-général de  
l'infanterie, le Roi a conféré le commande-  
ment de Coppenhague au général-major baron  
de Flaxthausen, lieutenant-colonel & com-  
mandant des gardes à pied; & Sa M. l'a  
nommé en même temps chef du régiment  
d'Oldenbourg. Le poste de lieutenant-colonel  
& de commandant des gardes à pied qu'il  
occupoit, a été donné au général-major le  
prince Frédéric-Guillaume-Philippe, qua-  
trième fils du prince Frédéric-Eugène de  
Wurtemberg-Stuttgard.

## S U E D E.

GOTHENBOURG (le 10 Janvier.) La  
pêche du hareng n'a jamais été si abondante  
que cette année; ce poisson s'est montré sur  
nos côtes en si grande quantité, & on en a

tellement pris, qu'à peine a-t-on pu en faire le tiers. On a extrait de l'huile de tout celui que l'on a craint de ne pouvoir débiter : cette huile est fort recherchée dans les pays étrangers, d'où l'on en a déjà fait des demandes considérables. On estime, que l'exportation qu'on en fera cette année, montera à la somme de 150,000 rixdalers. On a remarqué que les harengs se font portés en plus grande quantité dans les bras de mer où avoient été jetés les restes des poissons, qui avoient servi à faire de l'huile.

## I T A L I E.

**ROME** (le 17 Janvier.) Le 5 au matin, trois enfans noirs, âgés d'environ 12 ans, & amenés ici de l'île de Madagascar en Afrique, par le père Montegazzi, ont reçu le Baptême dans l'église de la Propagande. Le cardinal Boschi présida à la cérémonie qui se fit avec la plus grande pompe. Les cardinaux Borromeo, Archinto & Orsini vinrent sur les fonts de Baptême, ces jeunes néophytes, & Leurs Eminences Antonelli, Herzan & Casali en furent les parrains lorsqu'on leur administra le Sacrement de Confirmation.

Il a été frappé ici 30 mille scudis, cependant la rareté des especes s'y fait encore sentir.

On assure que le différent qui subsistoit entre notre cour & celle de Turin, au sujet du tribunal de la nonciature, a été levé, & que,

dans le prochain consistoire, deux sujets Sardes seront élevés à la pourpre.

Le bruit court que S. S. est déterminée à tenir un consistoire secret vers la fin de ce mois, pour procéder à la nomination aux évêchés vacants. On dit aussi qu'après la réponse de l'Empereur, au sujet du choix d'un nonce à la cour impériale, S. S. procédera à l'élection des cardinaux.

VENISE (le 22 Janvier.) Suivant les avis que nous venons de recevoir de notre flotte aux ordres du chevalier Emo, elle passera le reste de l'hiver à Malte, parce qu'il ne lui a pas été possible de tenir plus longtems la mer dans une saison aussi rude & aussi orageuse. On est déjà occupé ici à rassembler, & à faire passer sur des vaisseaux de transport, à notre flotte, les vivres nécessaires ainsi que toutes les munitions de guerre que peut exiger le bombardement & la destruction entière de Tunis, ce repaire de brigands.

En ce moment on assure que la cour des deux - Siciles & notre république ont conclu récemment une alliance défensive & offensive, & qu'en vertu de ce traité ces deux Puissances vont agir de concert contre les corsaires barbaresques; ce qui pourra occasionner une guerre de longue durée.

NAPLES (le 12 Janvier.) La cour va prendre de nouvelles mesures plus efficaces que les précédentes pour réprimer les désordres occasionnés par la troupe de brigands, qui continue à infester l'Abruzze. Ces scélérats commettent, dans cette province, les

forfaits les plus atroces, & répandent la crainte & la désolation parmi les habitans.

Depuis quelques jours le Vesuve lance des flammes en abondance. Le bruit souterrain, qui se fait entendre, nous menace encore de quelqu'éruption violente.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 27 Janvier.) Avant-hier le Roi a fait aux deux chambres du parlement un discours, dont voici la traduction.

Mylords & Messieurs,

*Après les soins & les travaux de la dernière séance du parlement j'ai eu un plaisir particulier de voir que l'état des affaires publiques nous a permis de si longues vacances.*

*Parmi les objets qui requerront encore notre examen, je dois recommander particulièrement à votre attention l'arrangement de certains points concernant le commerce entre la Grande-Bretagne & l'Irlande; le système, qui unira les deux royaumes le plus intimement sur les principes d'un avantage réciproque, sera certainement celui qui fera le bonheur général de mes domaines.*

*J'ai la satisfaction de vous apprendre que malgré toutes les apparences des difficultés sur le continent, je continue à recevoir de tous côtés de la part des Puissances étrangères, les plus fortes assurances de leurs bonnes dispositions à l'égard de mes peuples.*

*Messieurs de la chambre des Communes.*

*J'ai ordonné qu'on mit entre vos mains l'estimation des dépenses de l'année courante, pour vous être communiquée. Je compte sur votre zèle & votre libéralité à augmenter les subsides nécessaires au bien de l'Etat, autant que l'économie le requerra dans les divers*

départemens, à proportion que le crédit national peut le supporter & que l'exigera le bien du service public.

Mylords & Messieurs,

*Le succès qui a suivi les mesures que nous avons prises dans la dernière séance pour empêcher la contrebande & pour améliorer les revenus, nous encourageont à nous appliquer continuellement à cet important objet. J'espère que vous examinerez avec la plus grande attention les moyens suggérés dans les rapports de vos commissaires des comptes publics, & tous autres réglemens qui paroîtront nécessaires dans les divers emplois du royaume.*

*Je suis extrêmement satisfait de la continuation de votre fidélité & de votre travail dans les différentes parties de votre devoir. Vous pouvez en tout tems compter que je prendrai toutes les mesures qui tendront à adoucir les charges de la nation, à assurer les vrais principes de la constitution, & à procurer le bien général de mon peuple.*

Le 21 la cour reçut des dépêches du vice-roi d'Irlande, parmi lesquelles étoit une requête des gentilshommes, du clergé & des francs-tenanciers de la ville de Dublin, dans laquelle ils assurent le Souverain de leur amour & de leur respect, & professent leur attachement inviolable à son gouvernement & à la constitution du pais. Ils témoignent en même tems leur aversion contre tous ceux qui voudroient introduire la zizanie dans l'Etat & dans l'Eglise; ils font l'éloge de l'équité & de la sagesse des législateurs de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, du soin qu'elles prennent d'établir de bons réglemens sur le commerce pour la prospérité de tout le peuple, & professent un attachement ferme &

inébranlable à la Grande-Bretagne &c. Cette adresse est signée de 1100 personnes. Le lendemain il arriva un courrier de Dublin avec des dépêches, qui furent envoyées aussitôt au Roi à Windsor: la réponse nous apprendra quel a été le résultat de la convocation du parlement d'Irlande & de celle du congrès des délégués.

Le docteur Francklin & quelques autres ministres plénipotentiaires de la part du congrès américain sont attendus ici dans peu, chargés de la part des Etats-unis de négocier avec le ministère de la Grande-Bretagne un traité de commerce entre les Etats d'Angleterre & ceux de la nouvelle république. Il ne paroît de notre part aucun empressement à terminer cette négociation. Les Etats que nous possédons encore dans le nouveau monde, les engagements avec les pais du Nord & les nations commerçantes de l'Europe, suppléeront assez, & à meilleur marché, aux productions des nouveaux Etats.

L'apparence d'une guerre sur le continent, répand ici la plus grande activité dans plusieurs branches de notre commerce; & il paroît qu'on s'apprête à recueillir les fruits précieux de la neutralité. Plusieurs marchands hollandois & un grand nombre d'agens du commerce d'Ostende sont arrivés à Deal & à Douvres; & ils y achètent tous les cutters équipés, à quelque prix que ce soit.

Le noble lord Gordon vient de faire signifier aux Etats-généraux, qu'ils ne doivent plus compter sur son secours. Il fonde ses

motifs sur le choix mal entendu qu'ils ont fait d'un général catholique. Pourquoi aussi la Hollande ne demandoit-elle pas à l'Angleterre, le noble lord George Gordon ? Le comte Orurke zélé Catholique irlandois, vient d'écrire au lord fanatique, une lettre dans laquelle il le somme de lui dire les raisons de son animosité contre les Catholiques, & lui demande un entretien particulier à ce sujet. Mais le bon lord a pris, dans cette occasion, le parti de la prudence, & a répondu très-laconiquement au comte, qu'il n'étoit comptable de sa conduite qu'à l'Etat & au gouvernement.

ABERDEEN (le 8 Janvier.) Une assemblée tumultueuse des deux sexes commença la veille de Noël à attaquer les Catholiques qui se rendoient à la Messe de minuit, & ayant projeté de démolir leur chapelle, les magistrats furent appelés & empêchèrent heureusement que les choses ne fussent poussées plus loin. Les officiers de justice & les troupes voisines furent mandés, & arrêterent les chefs du tumulte, qui furent envoyés en prison ; le reste se dispersa aisément. Il paroît fort extraordinaire que la fureur intolérante des Presbytériens se déclare avec tant d'éclat dans un tems tandis que dans les pays catholiques on use envers les Protestans de la plus grande indulgence.

## A L L E M A G N E.

Vienne (le 18 Janvier.) Tout ce que

les feuilles étrangères débitent touchant le voyage de l'Empereur, est très incertain. On est même assez généralement persuadé que Sa M. ne quittera pas de si-tôt cette capitale. Elle est trop bien placée ici & à portée de communiquer avec Pétersbourg, Berlin, & les Princes d'Allemagne, pour qu'elle cherche à s'éloigner. Ses résolutions dans la conjoncture actuelle dépendent beaucoup de celles, qu'adoptera l'Impératrice de Russie; & tout est ici en suspens jusqu'à l'arrivée d'un courrier, qu'on attend de Pétersbourg. Nos troupes cependant, malgré la rigueur de la saison, pressent leur marche vers les Pays-bas. La plupart des Etats de l'Empire ont donné à cette occasion les marques les plus sinceres de leur attachement & de leur zele pour Sa M. Impériale, dont les troupes ont éprouvé par-tout le meilleur accueil, principalement sur le territoire de l'Electeur-Palatin de Baviere, où des rafraichissemens ont été distribués *gratis* aux soldats. Le Landgrave de Hesse-Cassel a déjà refusé, pour la seconde fois, d'accorder des troupes à la république de Hollande; le duc de Mecklembourg a suivi le même exemple. Cependant plusieurs autres Princes de l'Empire en ont offert à Sa M. I.

On prétend que le comte de Buquoi va quitter la direction de l'institut des pauvres, qui est l'ouvrage de ce seigneur, dont les vues sont certainement pures. Par une fatalité inconcevable, depuis sa création, cette ville est plus que jamais infectée de mendians;

& le nombre des malfaiteurs est devenu si considérable , que les prisons en regorgent.

Les lettres d'Inspruck portent , qu'il s'est détaché de la montagne , entre cette ville & Bozen , un rocher chargé d'une prodigieuse quantité de neige ; il a roulé sur le grand chemin , qu'il a rendu impraticable , & qu'on travaille à dégager le plutôt possible , parce que c'est la route que doivent prendre 3000 hommes de Warasdins , qui se rendent dans les Pais-bas ; 400 hommes sont employés à ces travaux.

Enfin l'on peut se flatter de voir les troubles de la Transylvanie parfaitement éteints & la tranquillité rétablie. Le 10 l'Empereur reçut par un exprès l'agréable nouvelle , que le fameux Horiah , chef des révoltés , avoit été saisi avec l'un de ses principaux adhérens & emmené prisonnier par les hussars sicules. Sa M. fit communiquer d'abord cet avis à la chancellerie de cour de Hongrie. Les deux principaux chefs de la révolte , Horiah & Sophroni ont été enlevés dans la forêt de Radak. Pour exécuter ce projet , l'on employa deux païsans valaques , qui savoient à-peu-près l'endroit de la retraite du chef des rebelles : ils parcoururent le bois , faisant semblant d'aller à la chasse : arrivés à l'endroit qu'ils cherchoient , ils tombèrent sur les deux malheureux , qui assis près de leur feu ne s'attendoient à rien moins qu'à une surprise pareille. Un détachement du régiment sicule , qui suivoit de près les deux guides , rendit inutile toute espece de résistance ; & les coupables

bles furent transportés à Carlsbourg , pour attendre le supplice , qui ne pourra être que des plus terribles , s'il est proportionné aux forfaits ; dont on les accuse. Nombre des principales familles du pais ont été totalement ruinées : les maris , les peres , & les fils ont été massacrés , après avoir éprouvé les tortures les plus affreuses : les femmes & les filles ont été les victimes de la brutalité des hommes féroces , qui les enlevoient : les châteaux & les maisons ont été brûlés , faccagés , démolis ; les meubles & les effets brisés , déchirés & pillés : & dans les comitats d'Huniad & de Zarand , où les révoltés ont principalement exercé leurs brigandages , il n'est resté sur pied qu'une centaine de maisons.

AGRAM en Croatie ( *le 4 Janvier.* ) La premiere division du corps franc , composée de 500 hommes d'infanterie , qui ont été rassemblés dans les environs de Carlostadt , est arrivée ici , & a continué sa route pour Waradin , qui est le point de réunion , & d'où elle partira avec les deux autres pour les Pais-bas. Ces troupes brûlent du desir de combattre les fiers Bataves. Nous attendons à tout moment la seconde division de ce corps franc ; elle sera composée de 500 hussards , qui ont été pourvus de chevaux à Bellovar. La derniere division n'arrivera qu'à la fin de cette semaine ; elle ne sera formée que de sujets turcs , nés Mahométans , qui ont embrassé la religion catholique. Un (Harambascha) chef de 16 voleurs , qui se pré-  
senta

lenta pour être enrôlé, fut reçu lui & ses adjoints; comme ils vantoient beaucoup leur adresse à viser juste, on les mit à l'épreuve, & en effet il n'y en eut pas un, qui n'atteignit le but, & leur chef donna précisément dans le milieu; une seconde épreuve qu'ils firent, eut le même succès.

BERLIN (*le 20 Janvier.*) C'est avec la plus vive satisfaction que nous voyons notre Monarque assister aux divertissemens de la saison avec la même vigueur & la même fanté, dont Sa M. a joui dans un âge moins avancé. Le 12 de ce mois il y eut grande cour chez elle; & elle dîna dans ses appartemens en présence de plusieurs princes, généraux, & autres personnes du premier rang. Sa M. a nommé M<sup>r</sup>. Charles-Ludolphe-Bernard d'Antrim, qui étoit conseiller de la régence de Magdebourg, à la charge de président de la régence de Minden & de Ravensberg, en lui conférant le titre de conseiller-privé.

LIEGE (*le 29 Janvier.*) Il vient d'arriver ici une compagnie de sapeurs & une de mineurs, qui se rendent dans les Pays-bas. On parle toujours d'un camp dans les campagnes voisines de Tongres, & on assure même que toutes les mesures ont déjà été prises à cet effet. Il ne seroit donc pas étonnant que l'on vît encore se renouveler dans ce pais les scènes qui y ont eu lieu autrefois sous le maréchal de Saxe.

FRANCFORT (*le 29 Janvier.*) La ville de Donauwerth avoit été considérée anciennement comme ville libre de l'Empire; mais

dans les derniers tems elle étoit devenue une dépendance de la Baviere : il en étoit résulté des contestations ; & , pour les applanir, l'on a proposé à la diète de l'Empire d'incorporer Donauwerth aux Etats palatins : l'affaire a été terminée dans la séance de la diète du 10 de ce mois ; & la ville a été reconnue comme appartenant à l'Electeur-duc de Baviere , sans la moindre contradiction.

Les amis de la décence & du bon goût dramatique s'étoient en vain flattés que le *Mariage de Figaro* ne paroîtroit pas sur nos théâtres \*. Nous apprenons que dans certaines villes on a manqué d'y étouffer par un concours incroyable de spectateurs. On y est accouru de 15 lieues à la ronde. C'étoit une vraie fureur , un enthousiasme de Bacchantes & de forcenés. On eût dit que le genre humain touchoit à quelque époque restaurante , & que les histrions alloient lui donner une nouvelle vie. Quand on réfléchit que cette piece est sans ordre , sans règle , sans but ; que c'est un cahos comme jamais on n'en a vu sur le théâtre , un amas de scenes jettées au hazard , un verbiage d'une prolixité affomante ; qu'elle n'a que le mérite de la licence & de l'audace ; qu'à des maximes du plus pur matérialisme , à l'apothéose du chef des impies , elle joint toute l'impudence d'une luxure effrénée ; on comprend sans effort à quel point de perversion d'esprit , de corruption de cœur nous sommes arrivés dans ce siècle d'ivresse & de vertige. On assure que dans une ville ecclésiastique on a choisi pour cette

\* 15 Janv.  
p. 150.

15. Février 1785.

283

cette farce la veille & la fête même de la Purification, sans doute pour préserver les âmes, encore un tantinet chrétiennes, de l'impression que cette grande & antique solennité pouvoit produire sur elles.

PRAGUE (le 30 Janvier.) On parle de quelques mouvemens sur nos frontières, & d'un traité conclu le 3 de ce mois entre Sa M. I. & l'Electeur-Duc de Baviere, dans lequel il s'agiroit d'un échange qui pourroit donner occasion à des mécontentemens. Il faut attendre que le tems éclaircisse ces bruits peut-être hazardés. 1500 Wurtembergeois vont former une légion pour le service de l'Empereur.

La fatalité qui depuis plusieurs années poursuit les salles de spectacles (a) vient de détruire celle de Brinn en Moravie. Le feu y a pris la nuit du 14 Janvier, & ce repaire du mimisme a été entièrement réduit en cendres. Quelques heures plus tôt ou plus tard, 800 personnes devenoient la proie des flammes; mais qu'est-ce que cela pour contrebalancer les délicieuses jouissances produites par tant de jolies farces qui font les délices de la jeunesse des deux sexes & même de plus d'un élégant ecclésiastique.

---

(a) 1 Juin 1783, p. 223. — 1 Mai 1781, p. 18 & autres J. cités *ibid.*

## P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 3 Février.*) Malgré l'arrivée des troupes, malgré tous les préparatifs, malgré les bruits de guerre qu'on a fait succéder aux assurances de la paix, nous croïons encore à la dernière. La France veut la maintenir, notre Monarque la souhaite : la Russie & la Prusse la conseillent aux Hollandois. Comment croire, après cela, que ceux-ci puissent se refuser aux conditions proposées, ou qu'on leur proposera? M<sup>r</sup>. le marquis de Verac, arrivé à la Haye, est certainement chargé de faire tous ses efforts pour ramener les deux partis qui divisent la Hollande aux vues de conciliation dont elle a si besoin! Mastricht fera, dit-on, le seul sacrifice exigé. Il ne feroit pas tant de tort aux Amsterdamois, qui dirigent tout, que l'ouverture de l'Escaut. Le commerce de ces pais-ci y gagneroit par la communication avec l'Allemagne : Ostende, Gand & Bruges cesseroient de craindre que le leur ne fût englouti par celui d'Anvers. Les troupes qui vont arriver conduisent un grand train d'artillerie & une riche caisse militaire; mais il s'en faut de beaucoup que ces troupes fussent suffisantes, si nous devions avoir la guerre, quand même nous n'aurions que les Hollandois à combattre. On se flatte toujours de voir arriver dans peu notre auguste Souverain, & l'on croit qu'il pourroit bien faire

une apparition à Versailles. Tous les avis de Londres confirment la résolution que l'Angleterre a prise de garder la neutralité, quoi qu'il arrive.

M<sup>r</sup>. Linguet a fait des additions intéressantes aux numéros 88 & 89 de ses *Annales*, contenant ses *considérations sur l'ouverture de l'Escaut*. Ces considérations avec les additions, viennent d'être réunies en un volume & se vendent séparément.

« L'auteur, *est-il dit dans l'avertissement*, n'a point eu d'autre mission pour traiter ce sujet intéressant que celle que peuvent donner un cœur sensible, & une raison exempte de préjugés. Son ouvrage est le développement des vues d'un philosophe vraiment impartial, qui, ne tenant par lui-même à aucun intérêt, à une faction, n'aimant, ne cherchant que la vérité, même après en avoir été la victime, & se trouvant par sa position en état de la mettre au jour, a cru devoir lui rendre cet hommage de plus. S'il se déclare pour les prétentions d'un des partis, c'est que la justice lui en a paru démontrée; & il rend compte de ses raisons. S'il fait ses efforts pour prévenir l'intervention de la France dans cette querelle, c'est qu'il est vivement frappé, & de la honte que produiroit à la nation une pareille démarche, flétrie à la fois par l'ingratitude, & par l'inconséquence, & des dangers, des calamités qui en résulteroient pour le genre humain entier. Si la rupture a lieu; si cette funeste intervention a lieu; si tout ce qu'elles présagent d'horreurs se réalise, ce sera la 3<sup>e</sup>. guerre, dont 7 entre les Puissances chrétiennes, qui aura fouillé ce siècle de philosophie, de lumières, d'humanité, ce siècle où les droits des hommes, à entendre certains écrivains, ont été si soigneusement discutés, si clairement établis, tandis que jamais

leur sang n'a été exposé avec plus de facilité ; tandis que jamais on ne l'a versé avec plus d'abondance , ni prodigué avec un mépris plus injurieux , même des formes qui précédoient autrefois ces horribles effusions. »

« Il est du devoir des véritables philosophes , des amis sincères de l'*humanité* , mot si souvent , si honteusement profané , de travailler , autant qu'il est en eux , à empêcher tant de maux , ou du moins à en rejeter l'opprobre sur les véritables auteurs : si , démontrant l'injustice , l'absurdité , le danger d'une guerre , n'est pas toujours un expédient pour la prévenir , c'en est un du moins pour la rendre plus courte , & même moins ruineuse : on peut se flatter que l'agresseur ainsi démasqué trouvera moins d'assistance chez les étrangers , moins de zèle chez ses propres sujets. Et si cet agresseur est un Etat *républicain* , plus susceptible par conséquent de réflexion , un Etat où la nécessité de réunir plusieurs voix pour former une résolution , laisse plus de ressources à la vérité contre les cabales , c'est lui rendre un vrai service que de la développer avec énergie : un François qui en est pénétré , ne peut que faire des vœux impuissans pour son triomphe ; mais un Hollandois , comme un Anglois , peut contribuer par son suffrage à ce triomphe : or on ose croire que tout Hollandois de bonne foi , après avoir lu cet écrit , ne pourra se défendre de détester la guerre dans laquelle on veut l'entraîner ; qu'il se sentira disposé à concourir pour obliger les administrateurs de sa patrie à prendre d'autres mesures. On regarde ici les Hollandois comme *agresseurs* : quelque jugement que l'on porte de leurs *droits* , il est impossible de les justifier d'avoir les premiers employé le *canon* , & par-là la nécessité des terribles représailles dont on les menace. Ils ont même joint la cruauté à la bravade , & la barbarie à l'outrage : il est constant qu'ils ont tiré à *mitraille* sur le premier bâtiment qui a voulu descendre d'Anvers. Ils ne vouloient donc pas seulement

*arrêter*, ils vouloient *massacrer*. Ils favoient que l'entreprise du malheureux petit vaisseau n'étoit qu'une formalité; ils étoient prévenus de son départ; ils connoissoient sa mission: ils ne pouvoient donc le regarder que comme un *héraut*, comme on regarde sur terre (depuis que les *hérauts* sont devenus surannés, ainsi que leurs cottes d'armes) un *trompette*, un *tambour*, qui va faire des propositions, ou des sommations. On a droit de lui fermer le passage, de lui défendre d'avancer; mais le tuer, ou même tirer sur lui, c'est un attentat. Le *Louis* n'obéissoit pas; mais monroit-il le dessein d'employer la force? Il n'avoit pas de canons; quand il en auroit eu, on savoit bien qu'il n'en feroit pas usage: les Hollandois, dans leur propre rapport, attestent qu'il ne se défendoit qu'en montrant un papier, & ce papier c'étoient les ordres de son Souverain: il étoit clair qu'il ne vouloit que constater un refus, ou une permission: un boulet dans ses voiles, un mouvement de la frégate embusquée, l'abord d'une simple chaloupe, l'auroient rendu immobile aussi promptement qu'une décharge meurtrière dirigée sur l'équipage. „

„ Son approche seule étoit une hostilité, une violation des accords &c! Soit: mais il n'étoit pas armé: il ne présentoit pas un appareil menaçant. Dans le feu même d'une guerre ouverte il n'est permis, de l'aveu des nations les plus féroces, d'employer les armes qui tuent, que parce que si l'on ne prévenoit pas, si l'on n'écrasoit pas les ennemis qui en ont de pareilles, on risqueroit d'être soi-même accablé: mais du moment où ils renoncent à s'en servir; dès que leur impuissance est notifiée, ou leur inaction promise, tous les coups qu'on leur porte, sont autant d'*assassinats*. Les Hollandois, dans les préliminaires de la dernière guerre, se font avec raison recriés contre quelques violences de cette espèce trop multipliées envers eux par des capitaines anglois. Il est triste qu'ils

semblent vouloir ouvrir la campagne en imitant des excès dont une expérience si récente leur a montré la honte, & l'inutilité. Ils les ont encore multipliés depuis : ils ont inondé, *mis sous l'eau*, suivant les expressions de leurs propres panégyristes, tous les pais qui environnoient ceux de leurs forts pour lesquels ils avoient, ou paroïssent avoir de l'inquiétude : cependant on ne les attaquoit point. Ces contrées sont bien dépendantes de la domination autrichienne ; mais elles ne présentoient que des cultivateurs paisibles, & pas un soldat : la garnison d'Anvers, bien loin de se disposer à des excursions, ne s'occupoit qu'à des préparatifs pour se défendre. Dans de pareilles circonstances, sous prétexte d'un danger éloigné, incertain, submerger impitoyablement des campagnes, avec leurs innocens habitans ; faire succéder l'un à l'autre, sans besoin, uniquement pour nuire, les éléments les plus destructeurs, l'eau & le feu ; noier de sang-froid les sujets, après avoir avec la même réflexion, & aussi peu de nécessité, dirigé le canon contre le maître, c'est annoncer un acharnement que rien ne peut excuser. Ce procédé seul justifieroit les résolutions de l'Empereur, & le parti qu'il a pris de bannir de l'intérieur de ses domaines ces enclaves meurtrières, d'où part la foudre contre ses vaisseaux, & le déluge sur ses campagnes. „

Suite de l'ordonnance touchant les religieux supprimés.

*Art. II. Nous déclarons que ce qui est statué par l'article précédent, opérera en faveur des individus de l'un & de l'autre sexe des maisons religieuses supprimées, depuis l'époque de la suppression de leurs couvens.*

*III. Les individus profès quelconques de ces maisons qui ont fait quelques acquisitions, de l'espèce de celles dont il est fait mention en l'article I de notre présente déclaration, à*

l'exception toutefois de celles des effets mobiliers y mentionnés, & dont il leur est permis d'acquérir la propriété, devront annoncer ces acquisitions aux conseillers fiscaux de leur domicile, dans le terme d'un mois de la date de la présente déclaration; ils devront annoncer de même, & dans un pareil terme d'un mois, les acquisitions qu'ils pourroient faire à l'avenir, le tout à peine de la confiscation de ce qu'ils avoient acquis, dont un tiers sera au profit de l'officier exploitateur, un tiers au profit du dénonciateur, dont le nom sera tenu secret.

IV. Nous ordonnons aux conseillers fiscaux qui auront reçu quelques déclarations des individus des maisons religieuses supprimées, relativement aux acquisitions ci-dessus mentionnées, ou des dénonciations portant sur le défaut dans lequel ces individus seroient restés de faire ces déclarations, d'en informer au plus tard, dans le terme d'un mois, le comité de la caisse de religion.

V. Nous permettons aux individus des maisons supprimées de l'un & de l'autre sexe, de disposer, même par acte de dernière volonté, des effets mobiliers dont ils ont pu acquérir la propriété, sur le même pied que les coutumes la permettent aux séculiers.

VI. Lorsque ces individus n'auront pas disposé des objets mentionnés en l'article précédent, leurs parens y succéderont, suivant l'ordre de la succession ab intestat.

Si donnons en mandement &c.

LA HAYE (le 31 Janvier.) Son Exc. M<sup>r</sup>. le marquis de Verac, ambassadeur de Sa M. T. C. auprès de L. H. P. est arrivé le 20 au soir vers les six heures en cette résidence. — Le comte de Wedel-Jarlsberg, envoyé-extraordinaire du Roi de Dannemarck, est aussi arrivé depuis quelques jours. — M<sup>r</sup>. de Kalitchoff, envoyé-extraordinaire de

Ruffie, a été en conférence avec M<sup>r</sup>. le président de L. H. P., auquel ce ministre a remis les lettres de notification de sa cour, sur l'heureux accouchement de S. A. I. Mde. la Grand'-Duchesse, qui, ainsi que la princesse nouvellement née, jouit de la santé la plus desirable.

Les Etats généraux sont extrêmement satisfaits de la modération & du défintéressement de M<sup>r</sup>. le comte de Maillebois. Pour lui marquer leur satisfaction de ce qu'il n'avoit demandé que les appointemens ordinaires de dix mille florins pendant la paix, L. H. P. y en ont ajouté cinq mille; de sorte que ses appointemens seront de 15 mille florins. L. H. P. lui ont encore accordé 60 mille florins pour ses équipages; & en tems de guerre, il aura dix mille florins par mois. Il est certain qu'il a la permission de lever une légion de 3000 mille hommes pour le service de la république; & il y a apparence qu'il la fera commander par M<sup>r</sup>. le vicomte de Mauroÿ, l'un des *maréchaux-de-camp* qu'il emmene avec lui.

Les Etats de Hollande, s'étant fait rendre compte du dénombrement des habitans du plat-pais dans leur province, ont résolu d'exécuter le plan de l'établissement d'une milice nationale, pour couvrir la campagne contre des incursions hostiles & des pillages passagers en tems de guerre: & à cet effet l'assemblée des conseillers-députés, revêtue du pouvoir exécutif dans la province, a

expédié aux régences du plat-païs des lettres-circulaires très-pressantes. Cependant la conscription militaire ne réussit que très-faiblement, quoiqu'en disent nos papiers publics. On s'y refuse sur-tout dans la province de Groningue; & l'on a été obligé d'y envoyer de l'infanterie & de la cavalerie.

— Cinq bâtimens chargés de munitions de guerre, sont partis de Dorth pour aller à Berg-op-Zoom, & on travaille avec beaucoup d'activité dans les lignes près de Zeven-Bergen & Breda, pour mettre les forteresses & les frontieres en état de défense. —

La nouvelle s'est répandue qu'un officier-général au service de l'Empereur, avoit été chargé d'observer les diverses routes des Etats de Cologne & de Munster; ce qui nous feroit soupçonner, qu'une division des troupes impériales seroit destinée à gagner de ce côté les frontieres de Zutphen. — Les régences des cantons suisses de Zurich & de Schafhouse, en réponse à la lettre que les Etats-généraux leur avoient écrite, ont consenti à augmenter de 50 hommes par compagnie les troupes, qu'elles ont au service de cet Etat, sous quelques conditions spécifiées dans la réponse de ces cantons.

On a fait grand bruit ces jours-ci d'une lettre du Roi de Suede, à laquelle le Sérénissime Statthouder n'avoit pas répondu & dont il n'avoit pas fait part aux Etats. Les personnes impartiales n'ont pas vu pourquoi cette lettre qui recommançoit le colonel

Sprengporten auroit dû être communiquée aux Etats, mais elles sont convenues qu'elle méritoit une réponse & que l'oubli d'en faire une étoit un peu extraordinaire. Depuis ce tems S. A. y a répondu, & l'officier recommandé est entré à notre service.

Mgr. le Prince Statthouder a adressé le 19 du courant à l'assemblée des Etats-généraux une lettre, qui a pour but d'exposer les vues de S. A. Sérénissime & de justifier sa conduite durant le tems de son administration, particulièrement pendant les quatre ou cinq dernières années. Ces lettres pleinement applaudies par les uns, ont essuié des critiques de la part des autres. Car il s'en faut bien qu'il n'y ait parmi nous qu'une manière de penser en ce qui regarde les affaires d'Etat. Un plaissant a dit que les Bataves modernes avoient totalement oublié la langue latine, parce qu'ils ignoroient le sens de la devise adoptée par leurs ancêtres : *Concordiâ res parvæ crescunt, discordiâ maximæ dilabuntur.*

L'on apprend que Leurs Nobles & Grandes Puissances viennent de faire un acte d'équité & de justice, en accordant à toutes les communautés catholiques l'exemption de tous droits & impôts pour les denrées ou le chauffage, qu'elles distribuent à leurs pauvres, sur le même pied que les communautés protestantes jouissent de cette franchise. (a)

---

(a) Quelle odieuse exception cela ne faisoit-il

15. Février 1785.

293

MASTRICHT (le 4 Février.) Depuis l'arrivée d'un courier, expédié de la Haye, on redouble ici d'activité dans tous les départemens militaires; il est arrivé ordre de pallifader cette place à neuf, & avec la plus grande célérité, ce qui doit coûter 150 mille florins d'Hollande. On a envoieé au gouvernement une somme considérable, pour approvisionner la place de tous les comestibles nécessaires; les bourgeois doivent aussi s'en pourvoir pour six mois. Notre garnison est d'environ 12 mille hommes.

## F R A N C E.

PARIS (le 31 Janvier.) Il a été publié ces jours-ci un édit du Roi, donné à Versailles au mois de Septembre 1784 & ré-gistré en la chambre des comptes le 23 du même mois, portant établissement de dix nouvelles parties de rentes & création de vingt offices de paieurs & de vingt offices de contrôleurs des dites rentes. Une ordonnance du Roi, du 24 Octobre dernier, porte création du corps roial de l'artillerie des Colonies. Ce corps consistera en un régiment de vingt compagnies de canonniers-bombardiers,

---

il pas de la part de gens qui ne parlent que de tolérance & qui ont mis toute leur politique à flétrir & à vexer la religion de leurs peres! Que d'autres exceptions de ce genre qui subsistent & subsisteront peut-être autant que la république! 15 Juillet 1783, p. 369.

& deux compagnies d'ouvriers. Le corps royal de l'artillerie de France fournira aux premières 470 hommes, & aux secondes 72 hommes, avec les officiers nécessaires. Ce corps, qui tiendra le premier rang parmi les troupes d'infanterie des Colonies, sera divisé en cinq brigades, dont le rang est fixé. Chaque compagnie sera composée d'un sergent-major, un sergent fourrier-écrivain, cinq sergens, cinq caporaux, cinq appointés, cinq artificiers, cinq canonniers - bombardiers de première classe, vingt de seconde, quarante apprentifs & un tambour, formant quatre-vingt-huit hommes. L'état-major sera composé d'un colonel, de quatre lieutenans-colonels, dont un sera directeur de l'arsenal des Colonies, de cinq chefs de brigade, un major, trois aides-majors, un quartier-maître-trésorier, & un tambour-major. L'ordonnance règle leurs fonctions, leurs rangs, &c.

Des inspecteurs vétérinaires ont parcouru tout le Soissonnois, une partie de l'isle de France, l'Auxerrois & la plus belle portion de la Picardie; ils ont marqué les jeunes & bons chevaux, qu'ils ont pu trouver chez les cultivateurs; les uns sont destinés pour remonter la cavalerie, & les autres seront attelés aux pièces d'artillerie. Les bâtiers de cette capitale ont reçu la commission de fabriquer 10 mille colliers, pour les attelages, dont auront besoin les chariots à caissons & autres, qui sont à la suite des armées. — Une foule de garçons tailleurs sont occupés dans les

faïtes des invalides à faire les uniformes de 80 régimens. La garnison de Lille est composée de 18 mille hommes. M<sup>r</sup>. le maréchal de Ségur est raffermi dans sa place. On assure que le ministère doit incessamment rendre publique la liste des officiers-généraux, qui seront employés la campagne prochaine.

On apprend de l'Amérique-septentrionale que nos négocians ne se piquent pas de détruire la défiance qu'ils avoient inspirée aux nouveaux indépendans durant la dernière guerre. Les habitans viennent de se plaindre au secrétaire d'ambassade de la France du peu de satisfaction qu'ils reçoivent en donnant la préférence aux François pour les emplettes qu'ils ont à faire. Toutes les marchandises de France qu'ils achètent, sont (disent-ils) trop cheres & de mauvaise qualité. Les provinces américaines sont divisées entre elles à un tel point que l'autorité du congrès se trouve aujourd'hui sans force au milieu de ces défordres qui assujettissent jusqu'à la sévérité du pouvoir exécutif. Le Nord de la république voudroit écraser le Midi. Des bandes de brigands infestent les campagnes, quoique le congrès ait ordonné qu'on exécutât militairement tous ceux qu'on pourra prendre. Ceux qui avoient eu l'enthousiasme de passer dans ces nouveaux Etats, & qui y languissent, se hâtent de revenir en Europe avec la ferme résolution de ne plus aller chercher fortune en Amérique. On vient de déclarer à Philadelphie trois banqueroutes considérables qui

en causeront probablement d'autres en Europe.

D'après une délibération précédemment prise par le conseil municipal de la ville de Salon en Provence, on a placé dans une des salles de l'hôtel-de-ville le buste du bailli de Suffren, sur une colonne de marbre blanc, portant l'inscription suivante, fournie par l'académie des inscriptions & belles lettres: " Pier-  
 „ re André de Suffren-Saint-Tropez, grand-  
 „ croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusa-  
 „ lem, capitaine des vaisseaux du Roi, sort  
 „ de Brest le 22 Mars 1781, fauve le Cap  
 „ de Bonne-Espérance, livre plusieurs combats dans les mers de l'Inde; souvent  
 „ vainqueur, jamais vaincu, même avec des  
 „ forces inférieures, fait respecter les armées  
 „ de la France, protège ses alliés, prend  
 „ Trinquemale, délivre Goudelour, répare,  
 „ approvisionne ses vaisseaux, sans autre res-  
 „ source que son génie; rappelé par la paix,  
 „ arrivé à Toulon le 25 Mars 1784, reçoit  
 „ de la nation de justes éloges, du Roi le  
 „ grade de vice-amiral & le cordon de ses  
 „ Ordres. La ville de Salon, berceau de ses  
 „ ancêtres, lui a consacré ce monument. Noble J. M. Tronc de Codelet, E. Roufier,  
 „ J. P. Baret, maire-consuls; & Ch. Bernard,  
 „ trésorier honoraire, M. DCC. LXXXIV.  
 „ Fait par J. J. Faucon, sculpteur du Roi (a) „.

Cette

---

(a) Les partisans des inscriptions latines ne se

15. Février 1785.

297

Cette cérémonie a été précédée d'un *Te Deum*, & suivie d'un feu de joie & illumination. Pendant tout le tems qu'a duré cette fête, le peuple a témoigné sa satisfaction par des acclamations de *vive le Roi, vive Suffren*; elle a été terminée par un acte de bienfaisance de la part des maire-consuls, qui ont doté une pauvre fille, à laquelle ils ont cédé leurs honoraires.

Députés en Bretagne, par ordre du gouvernement, Mrs. Cadet Devaux & Baumé, apothicaires de Paris, pour examiner la qualité des tabacs, employés dans cette province, ont dressé un procès verbal défavantageux à Mrs. les fermiers-généraux, convaincus d'avoir été trompés dans l'achat des tabacs mal-faisans qu'ils offrent à la confiance publique. Ainsi, l'arrêt du parlement de Rennes, qui ordonne que tous les tabacs emmagasinés seront jettés au feu, devra être exécuté dans toutes ses forces & teneur.

L'académie françoise, dans sa séance du 13, a fait choix du Sr. Target, avocat au parlement, pour remplir la place vacante par la mort de l'abbé Arnaud. — L'académie royale des inscriptions & belles-lettres, dans son assemblée du 14, a élu académicien-associé, à la place vacante par la mort de l'abbé Arnaud, le Sr. Houard, avocat, censeur royal,

---

se prévaudront-ils pas de celle-ci? Est-il possible de louer un héros plus lâchement en style lapidaire? Et il a fallu que ce fût l'académie des inscriptions qui fournit celle-ci!

affocié libre de l'académie des sciences, belles-lettres, & arts de Rouen.

Les papiers anglois reparoissent sur une représentation que l'envoïé d'Angleterre a faite en leur faveur. On lit aussi actuellement le livre de M<sup>r</sup>. Necker sur les finances: la vente en est libre depuis quelques jours; 18 mille exemplaires arrivés chez Panckouke, ont été enlevés en trois jours. M<sup>r</sup>. de Beaumarchais a fait des notes satyriques sur l'introduction. Les partisans même de M<sup>r</sup>. Necker conviennent que l'ouvrage est défiguré par une jactance trop marquée, que l'auteur parle de lui-même trop souvent & avec trop de complaisance.

M<sup>r</sup>. Blanchard a reçu tous les honneurs & toutes les graces, qu'il ambitionnoit: le Roi lui a accordé une gratification de 10000 livres & une pension de 1200 livres; & il a été applaudi par le public à l'opéra, où il étoit venu avec le docteur Jefferies. M<sup>r</sup>. Pilastre est à Calais pour tenter de se rendre à Douvres.

Un nouvel objet fait un peu diversion au magnétisme & aux ballons. C'est un Roi voyageur qui partage l'attention de la capitale. On s'étoit d'abord trompé en croiant que c'étoit le fils du Roi d'Éthiopie; ce prince nommé Mark Boude, Kan au Roi d'Oëre en Afrique près de la Côte d'Or, est un jeune homme de 19 ans, d'environ 4 pieds 3 pouces de haut, ayant la tête fort grosse & le nez écrasé, en un mot un Nègre fort lippu. Il a été présenté à la cour, & le Roi lui fait une pension de 20,000 liv. pendant son séjour en France. Le prince africain a honoré de sa présence  
l'assemblée

l'assemblée du musée de Paris au palais royal. L'empressement de voir le Roi Maure y avoit attiré une grande affluence de spectateurs & beaucoup de personnes de distinction. De toutes les lectures faites à cette séance, celle qui, par la circonstance, a intéressé davantage, a été le discours de Mr. Moreau de St. Remi sur les mœurs & usages du royaume d'Oëre, peu connu jusqu'à présent, & sur quelques particularités relatives à l'illustre voyageur. La religion des Oëriens est composée du Mahométisme, du Judaïsme & du Paganisme; ils vendent leurs prisonniers, comme dans toutes ces contrées; mais ils n'ont point la cruauté, ainsi qu'au Benin, de sacrifier des esclaves à la mort de leurs Rois. Celui d'Oëre est toujours couronné du vivant de son pere; c'est pourquoi Mark Bouda prend le titre de Kan.

Voici en peu de mot l'occasion de son voyage; le capitaine Landolf étant allé l'année dernière au Benin, pour la traite des Nègres, fut invité par le Roi d'Oëre à passer dans ses Etats, où aucun vaisseau européen n'avoit encore pénétré. Il s'y rendit, & le bâtiment fut pris à la remorque, avec des canots, sur le fleuve Formose. Ces peuples n'ont nulle connoissance de la marine; ils ne font usage que de canots ou de pirogues, construits avec d'énormes troncs d'arbres. Pendant l'hivernage qui dura plus de trois mois, le capitaine & son équipage reçurent des Oëriens toutes sortes de bons traitemens; & le Roi prit, dans les conversations qu'il eut avec le capitaine, une si haute idée de la France, qu'il n'hésita point à confier à Mr. Landolf le prince son fils, qui desiroit ardemment de connoître les mœurs européennes. Mark Bouda ne manque ni de courage ni de discernement. Le capitaine Landolf étant tombé à la mer, le Prince Maure s'y précipita le premier pour sauver son conducteur. Il se plait beaucoup en France, dont il commence à entendre la langue; & il a tellement pris goût pour nos mœurs & nos usages,

qu'il a formé le projet, de retour dans ses Etats, de vivre & de s'habiller à la françoise; malgré les éternels préjugés de sa nation il commence à croire que le diable pourroit bien n'être pas blanc, & même il fait des vœux pour que toutes les Houris ne soient point noires. Toutes les Dames présentes à l'assemblée ont éclaté de rire lorsque Mr. de St. Remi observa dans son discours que toutes les femmes dans le ferrail du Prince, soupieroient après son retour. Les expériences de physique qui ont terminé la séance, ont fort amusé le Prince Maure, & le duc de Chartres s'est beaucoup diverti de la fraieur de Sa M. Oërienne à la détonnation de l'air inflammable & lorsqu'il reçut l'étincelle électrique. Ses conducteurs ont voulu lui faire voir les caves de l'observatoire. Des domestiques portoitent des flambeaux allumés; il a cru qu'on vouloit, à la faveur des ténèbres, le précipiter dans quelques pièges cachés où il auroit trouvé la mort. Il a sçu retrouver à tâtons l'escalier par où il étoit descendu; il est venu à la porte, qui étoit fermée, où il s'est tapé derrière, étant assis sur ses talons & se couvrait le visage de ses mains; on est venu, on l'a caressé; on lui a donné du courage; il est redescendu; on lui a fait parcourir tous les souterrains. De retour il en a beaucoup ri, & a témoigné qu'il auroit à l'avenir la confiance la plus aveugle dans ses guides. Le Roi son pere, est allié du Roi de Benin; il a 64 femmes. S'il venoit à mourir, on suivroit pour lui la coutume recue dans le país; il seroit porté dans une fosse très-profonde creusée en forme de puits. On l'y descendroit avec ses quatre premiers favoris. On fermeroit ensuite les catacombes royales, & toute la nation iroit battre les forêts voisines pour y chasser tous les animaux sauvages qu'elle pourroit y rencontrer: elle couperoit les têtes de ces bêtes sauvages, & les rassembleroit sur les bords de la fosse. Le lendemain, 24 heures après l'inhumation du Roi, elle seroit rouvrir le tombeau: le fils

15. Février 1785.

301

du Roi défunt crierait: *mon pere est il refuscité*; les favoris devoient répondre *non*. Dès ce moment 20 mille bras s'occuperoient à combler la fosse avec les têtes des bêtes féroces; Ensuite on fermeroit le tombeau pour ne plus le rouvrir. Les favoris du Roi d'Oëre sont distingués de ses sujets vulgaires par des cicatrices de plusieurs coups de couteaux qu'on leur donne sur le front.

Une lettre de Cherbourg annonce, en date du 14 de ce mois, que la premiere caisse conique aiant été décapitée par un coup de vent, se trouve aujourd'hui couverte par les flots. Un ouragan furieux, du mois d'Octobre dernier a beaucoup endommagé la seconde, que l'on répare quand la mer est calme. Deux autres sont prêtes, sur le rivage; il paroît qu'on veut les doubler en cuivre, comme les vaisseaux de ligne. Cette précaution bien dispendieuse les rendra, dit-on, capables de résister plus longtemps aux efforts corrosifs de la mer. Quoique le succès de cette entreprise soit encore bien incertain, on commence déjà à construire des magasins, des casernes, un hôpital. On transporte à Cherbourg des montagnes & des forêts entières: il est probable que si la continuation de paix a lieu, on verra, le printemps prochain, dans ce port plus de 15000 ouvriers.

Dans le supplément du *Bon Jardinier*, almanach pour l'année 1785, M<sup>r</sup>. de Grace donne la notice suivante de la plante aérienne dont nous avons parlé \*. " Sa racine est

„ forte & très-ligneuse, & a très-peu de che-

„ velu: ses feuilles, quand je l'ai vue, n'a-

V 2

voient

\* 15 Déc.  
1784. p. 628.

„ voient pas plus de huit pouces de longueur,  
 „ & environ quatre à cinq lignes de largeur,  
 „ d'un assez beau verd. Il n'y avoit alors  
 „ que deux feuilles presque collées l'une sur  
 „ l'autre; mais on remarquoit qu'il en pa-  
 „ roissoit d'autres qui cherchoient à for-  
 „ tir de leur milieu. Ces feuilles sortent de  
 „ la tige même, & s'élevent droites. On  
 „ dit que sa fleur, dont on n'a pas bien  
 „ donné la description, a une odeur très-  
 „ agréable, & que les Mandarins en suspen-  
 „ dent un grand nombre autour de leur  
 „ cour. On la tient ici dans un panier à  
 „ claire voïe, on la suspend; & l'air seul la  
 „ fait végéter. Elle est entre les mains de  
 „ M<sup>r</sup>. l'abbé Nolin. Si cette plante vient à  
 „ bien, j'aurai soin d'en instruire les curieux  
 „ dans l'almanach de 1786; car j'aurai occa-  
 „ sion de suivre sa marche „.

Il vient de passer au conseil, dit-on, le  
 projet d'établir quatre grands cimetières aux  
 quatre coins de cette capitale & hors des  
 barrières; il est vrai que depuis longtems il  
 en a été question. Ces jardins funéraires se-  
 ront ornés d'arbres & de monumens que la  
 gratitude d'un fils, que la tendresse d'une  
 épouse & l'estime d'un ami feront libres d'é-  
 lever sur les dépouilles inhumées des morts  
 qu'ils auront chéris. Le riche comme le pau-  
 vre devra y trouver sa dernière demeure,  
 sous un gazon couronné de fleurs, & où les  
 marques consolantes de la religion joindront  
 leur impression à celle que produit sur le sage  
 le silence de la mort. Des chars funébrés

conduiront les défunts, pendant la nuit, sous ces ombrages sacrés. (a)

On assure que le *Mariage de Figaro* qui paroît en Allemagne, est beaucoup plus indécent & plus révoltamment contraire aux bonnes mœurs, que celui qui a paru à Paris; si dans cette capitale de la France la représentation en a enfin été tolérée après une longue résistance de la part du gouvernement, ce n'est, dit-on, qu'à la faveur des changemens qu'on y a faits (b), & malgré ces changemens l'impression en est encore actuellement arrêtée par la censure. Sur les théâtres étrangers elle a paru avec toutes ses obscénités. C'est dans cet état, qu'elle a été particulièrement accueillie dans une ville autrefois bien pieuse, où elle a été jouée avec le plus bruyant éclat la veille & le jour d'une grande fête, où les théâtres de Paris, de Vienne, & ceux même des villes protestantes sont condamnés à l'inaction.

M<sup>r</sup>. le Mée, curé de Touffreville, près la ville d'Eu, aiant lu, dans la *République des anciens François*, un réglement que

(a) Ce projet ressemble beaucoup à l'usage des Grecs, dont nous avons fait l'éloge dans le Journal du 1 Sept. 1783, p. 6. — 15 Déc. 1784, p. 563.

(b) Delà sans doute les diverses éditions, tout-à-fait différentes, de cette farce, & les ardues disputes sur le texte original; comme s'il s'agissoit de constater l'authenticité d'un exemplaire de la Bible.

l'auteur attribue aux druides, vient de le faire insérer dans le *Journal général de France*. Il le regarde, avec raison, comme assez important pour mériter d'avoir la plus grande publicité. Ce règlement prouve que de tout tems les loix ont sévi contre ceux qui manquent de respect dans les temples.

“ Nous ordonnons, dit-il, que chacun assiste  
 „ au sermon qui sera fait par l'un des vacies  
 „ (c'étoit une classe de druides qui avoit  
 „ l'intendance des sacrifices), afin d'enten-  
 „ dre la doctrine de la religion; & si, du-  
 „ rant le sermon, il y a quelqu'un qui ca-  
 „ quette & babille, nous voulons que, par  
 „ le bedeau ou correcteur qui portera l'épée  
 „ nue en signe de menace, lui soit coupé  
 „ un grand lambeau de son manteau; & se-  
 „ conde & troisieme fois, s'il ne veut se  
 „ taire, étant averti, qu'on lui en coupe  
 „ une si grande quantité, que son habillem-  
 „ ent en soit difforme, & ne s'en puisse  
 „ servir. Le semblable voulons être fait dans  
 „ nos assemblées par les sergens, quand ils  
 „ verront quelqu'un qui ne feront silence. „  
 Dans combien d'endroits, ajoute M<sup>r</sup>. le Mée,  
 cette ordonnance des druides devrait-elle être  
 renouvelée! Qu'on y verroit de vêtemens  
 mutilés!

#### NOUVELLES DIVERSES.

La mort du Prince Salomon de Georgie a été suivie de grands troubles au sujet de sa succession. On fait, que la principauté

étoit divisée en deux parties, l'une possédée par le Prince Heraclius, qui s'est reconnu dépendant de la Russie, l'autre par le défunt Salomon qui avoit refusé de se soumettre à l'empire russe. A sa mort le Prince Heraclius, à la tête d'un grand nombre de Russes & de Tartares, a prétendu établir un de ses descendans dans les Etats de Salomon; mais le parti opposé, craignant d'être forcé alors à plier sous le joug de la cour de Pétersbourg, a pris également les armes & s'est avancé contre ses antagonistes, soutenu par le bacha de Trébifonde & par les Abassis, peuple libre, qui habite le long des montagnes au Levant de la Georgie. Le nombre de ces forces réunies étant monté à plus de 30 mille hommes, le Prince Heraclius n'a pu y résister; il a été défait & poursuivi jusques dans ses propres Etats avec perte de 3000 des siens. Un général russe y a perdu la vie avec mille hommes de sa nation. (*C'est peut-être le Prince de Hesse-Rheinfels, dont il est parlé ci-dessus à l'article de Russie*). Un neveu du Prince Salomon, nommé David, a été mis à sa place. Quelques lettres de Pétersbourg annoncent qu'aussi-tôt il s'est soumis à la Russie, mais après la victoire de son parti, cette soumission subite ne paroît guere vraisemblable. — On apprend de Vienne que malgré la prise des deux chefs des Valaques, il y a encore quelques mutins sous les armes; mais on espere les dissiper bientôt, ainsi que quelques mécontents qu'on dit s'être attroués en Hongrie. L'ordonnance qui défendoit

\* 1 Nov.  
1784. p. 370.  
& 397.

d'enterrer les morts avec des cercueils vient d'être entièrement révoquée \*. — Suivant les nouvelles de Berlin, on a formé à Tangermund, un magasin de 36,000 boisseaux de bled. Le colonel de Grothausen doit lever un corps franc, qui restera sur pied en tems de paix. On a vendu aux Hollandois pour 7 millions de munitions de guerre. Ce que les nouvelles publiques ont annoncé de la marche de deux armées prussiennes, l'une vers la Bohême, l'autre par la Pologne vers les frontieres de la Hongrie, ne se confirme en aucune façon. Pour ne rien hasarder nous ne donnerons aucun détail sur le traité d'échange entre Sa M. I. & l'Électeur-duc de Baviere, avant d'en avoir des preuves mieux constatées que celles que les périodistes en ont données jusqu'ici. — On apprend d'Aix-la-Chapelle que le régiment de Deutschmeister, l'artillerie & 1600 chevaux de trait y resteront jusqu'au 16 Mars; Preiss & Tiliers en repartiront au bout de quelques jours. Le régiment de Lattermann est arrivé à Luxembourg, & y restera en garnison jusqu'à nouvel ordre. Celui de Toscana, dragons, qui devoit aussi diriger sa marche sur Aix-la-Chapelle, a changé de route, & a passé par la province de Luxembourg, d'où après un court séjour il a défilé vers les Paisbas. — Les lettres de la Calabre portent que la veille de Noël il y a eu un tremblement de terre affreux, qui a duré quelques minutes. Il a causé de grands dommages; on dit que les secousses ont été aussi violentes que celles du 5 Février 1783.

## M O R T S.

Reinhold de Thadden , lieutenant-général d'infanterie au service du Roi de Prusse & ancien gouverneur de Glatz , est mort le 8 Décembre d'une hydropisie de poitrine à la terre de Babentz en Ost-Frise , dans la 73<sup>e</sup>. année de son âge : il en avoit passé 58 au service avec autant de distinction que de fidélité ; & il s'étoit trouvé à toutes les campagnes pendant le regne de Sa Majesté , donnant dans toutes les occasions ses preuves éclatantes de sa bravoure & de ses connoissances dans l'art militaire.

M<sup>gr.</sup> de Solis , secretaire intime de Sa S. est mort à Rome d'un coup d'apoplexie.

Mr. A. A. van Schweinitz , lieutenant-colonel & grand-major de la forteresse de Lillo , y est décédé le 6 Janvier. Il n'avoit fait que languir depuis les désagrémens que lui avoit attirés l'affaire du soldat , enterré dans le cimetiere de l'église du Doel.

Jean-Jacques Le Franc , marquis de Pompignan ( dont nous avons annoncé la mort \* ) ancien premier président de la cour des aides de Montauban , membre de l'académie françoise &c , né à Montauban en 1709 , s'est fait un nom très-distingué dans divers genres de littérature. Bien différent de nos écrivains modernes , il s'étoit nourri de tous les suc de la saine antiquité , & avoit puisé dans les mêmes sources où s'étoient abreuvés , si l'on peut hasarder cette expression , les Racine , les Despréaux , les J. B. Rousseau. Le latin , le grec , l'hébreu , ces trois langues qu'on peut regarder comme les trois fleuves de l'ancienne érudition , étoient familières à Mr. de Pompignan : il y joignoit l'italien & l'anglois. On peut dire sans crainte d'être démenti par tout connoisseur impartial , que Mr. de Pompignan est le poëte françois qui approche le plus du grand Rousseau , pour le talent d'exprimer en vers les beautés des Prophetes. Quoiqu'un grand poëte , descendu de sa sphere

\* 1 Déc.  
1784. P. 554.

pour sacrifier à sa passion, & se montrer le plus petit des hommes, ait dit : sacrés ils sont, car personne n'y touche, cette plaisanterie n'empêchera point que les *Poësies sacrées* de Mr. de Pompignan ne reçoivent à jamais un juste tribut d'admiration. On fera toujours frappé de l'ode où Ilâie nous peint les ombres hautaines des Souverains de l'Égypte renversées dans les enfers, sous la main de Dieu ; & de plusieurs autres remplies d'expressions nobles, d'idées vaites & sublimes. Par-tout on y retrouve le poëte instruit, l'homme qui possède toutes les richesses de sa langue, point de faux éclat, le terme propre, la rime conservée dans son exactitude. Voilà ce qui distinguera toujours Mr. de Pompignan de tous ces rimailleurs qui se font avisés de vouloir imiter J. B. Rousseau. Ses *Poësies diverses* n'étaient pas de beautés aussi frappantes. Mais sa tragédie de *Didon* est sans contredit une des meilleures qui ait paru sur le théâtre françois. Son *Voïage de Languedoc* plein d'agrément, de variété & d'intérêt, inférieur à celui de Bachaumont & de Chapelle du côté de la naïveté & de l'aisance, mais supérieur par la correction, la noblesse & la poësie, a paru moins occuper l'attention du public que sa traduction des *Géorgiques*, ouvrage généralement applaudi, devenu plus célèbre encore par l'espèce de lutte qu'il a essuïe contre celui de Mr. l'abbé Delille, & les paralleles multipliés qu'on a faits des deux traductions.

« La manière de Mr. Delille, dit un critique  
 » juste & éclairé, doit paroître plus bril-  
 » lante, & cela par un défaut qui a généra-  
 » lement réussi aux poëtes de ce siecle, c'est  
 » la méthode de travailler en marqueterie, par  
 » de petites phrases morcelées, & en isolant  
 » leurs vers. Cette méthode, qui détruit, à la  
 » vérité, l'harmonie générale d'un ouvrage,  
 » qui empêche d'en sentir les liaisons, d'en  
 » saisir l'ensemble, & d'en suivre la marche,  
 » a de grands avantages pour briller aux  
 » yeux des lecteurs superficiels, dont l'atten-  
 » tion décousue & le goût de détail ne peut

„ voir & juger qu'un petit objet à la fois. La  
 „ maniere de Mr. de Pompihan , plus fim-  
 „ ple, plus naturelle, plus conforme en gé-  
 „ néral à la marche des idées & aux phrafes  
 „ périodiques du poëte latin, plaira peut-être  
 „ davantage aux connoiffeurs qui fentiront un  
 „ peu mieux dans fes vers le goût pur &  
 „ vrai de l'antiquité, d'autant plus qu'on  
 „ n'aura point à lui reprocher ce clinquant  
 „ antithétique, ces bluettes du bel-efprit,  
 „ ces tours maniérés, ces petits agréments  
 „ fans grace, & ce vermillon éblouiffant dont  
 „ Mr. l'abbé Delille a fouvent enluminé la  
 „ mufe de Virgile. Sa traduction d'*Eschyle*  
 „ & de quelques dialogues de Lucien eft d'une  
 „ perfection qu'il femble difficile de fupaffer;  
 „ peu d'écrivains ont mieux gardé les règles de  
 „ la traduction, & mieux confervé l'efprit des  
 „ auteurs traduits. Il a donné en 1784 fes *Ou-  
 vres complètes*. Paris. 6 vol. in-8°. très-belle  
 „ édition \*. On fouhaiteroit qu'il eût fait un  
 „ choix & qu'il n'eût point affocié aux titres  
 „ d'une gloire folide des bagatelles qui ne peu-  
 „ vent rien y contribuer. On eft fur-tout fâché  
 „ d'y trouver la *Priere univerfelle*, piece rem-  
 „ plie de maximes fauffes, que l'auteur par une  
 „ complaifance mal entendue a traduite de Pope,  
 „ à la follicitation de quelques Anglois, faux  
 „ amis qui l'imprimerent à fon infçu; & que  
 „ lui-même par une tendrefse mal placée envers  
 „ cet enfant illégitime n'a pas eu le courage de  
 „ fupprimer. Il n'avoit jamais eu dans l'efprit les  
 „ principes qu'elle renferme, & en général il eft  
 „ difficile d'allier d'une maniere plus étroite le  
 „ génie avec la religion, avec le refpect des  
 „ mœurs, & les égards dûs à l'honnêteté & à la  
 „ décence. On chercheroit en vain dans fes *Epi-  
 tres* & dans fes *Discours philofophiques*, ce ton  
 „ d'aigreur & de cynifme, qu'un coloris féduifant  
 „ n'eft pas capable d'adoucir; ces maximes har-  
 „ dies qui défigurent toutes les notions; cet ap-  
 „ pareil de fentiment qui n'échauffe que l'ima-  
 „ gination & laiffe le cœur froid. On y trouve  
 „ en revanche des traits de force & de lumie-  
 „ re, des leçons de morale, des règles de

\* 15 Juill.  
 1784. p.395.  
 Il en a paru  
 2 volumes  
 depuis cet-  
 te annonce.

goût, qu'on peut adopter sans craindre de s'égarer. Tout ce que le poëte y débire est toujours d'accord avec les vrais principes. Qu'on lise avec attention son *Épître* sur la décadence de la littérature françoise, on y reconnoitra sans peine le danger des travers qu'il condamne, la nécessité des préservatifs qu'il leur oppose, la sagesse des réflexions qu'il présente; on y admirera sur-tout un athlète vigoureux, luttant avec avantage contre les champions de la nouveauté & du mauvais goût. C'est un spectacle bien noble que celui d'un académicien, qui, au milieu de sa compagnie, ose rappeler les lettres à leur première dignité, élever la voix en faveur de la patrie & des mœurs, & défendre la foi de ses peres, sans que, ni les murmures d'une partie de l'assemblée, ni la surprise & l'indignation qui éclatent sur le visage de certains auditeurs, ni les regards sévères qu'on lui lance, puissent déconcerter l'intrépide avocat d'une cause si belle. Opposez à ce tableau celui d'un malheureux vieillard qui a fondé sa réputation sur la ruine de la religion & des mœurs, égayant ses dernières années par de coupables facéties, & rappelant toutes ses forces pour jeter de la boue au visage de son respectable confrere, parce qu'il a eu l'audace d'exposer en pleine académie les sentimens d'un honnête homme & d'un bon citoyen. Un homme d'esprit l'a appelé *le dernier des Romains*. Placé au milieu de la révolution terrible qui a bouleversé toutes les idées, il demeura constamment attaché aux anciennes maximes, & dans ces tems de désordre & de corruption, il fut, comme autrefois Caton, une image vivante des vertus du siècle précédent. Mr. de Sancy a consacré ces vers à sa mémoire.

Près de Rousseau le Franc est au sacré vallon,  
Favori de Minerve ainsi que d'Apollon,

Rien ne peut ternir sa mémoire,

Et son triomphe est affermi :

Voltaire fut son ennemi,

C'est un nouveau titre à sa gloire.

L'édit sur les mariages, que quelques-uns de mes correspondans souhaitent de voir dans le Journal; se trouve déjà dans le *numéro* du 15 Avril 1783 & suivans.

J'ai reçu la lettre de Longeville, près de Metz. En applaudissant au travail du littérateur studieux qui a tâché de généraliser l'usage de l'alphabet, & de l'affortir parfaitement aux cinq principaux idiomes de l'Europe, je sens l'impossibilité de me charger d'une annonce raisonnée qui m'engageroit à des explications que ma situation ne comporte pas. Il en est de même de l'imprimeur du Journal, qui engagé à servir exactement le public, en fournissant un *numéro* chaque quinzaine, ne peut guere se charger d'un ouvrage surnuméraire.

L'idée de traduire en latin les ouvrages de Mr. l'abbé Para du Phanjas, est très-sage sans doute. J'avoue qu'une telle physique & métaphysique à l'usage des écoles, vaudroient mieux que toutes celles qu'on y enseigne aujourd'hui \*. Mais l'homme zélé & respectable qui me suggere cette entreprise, ignore les circonstances où je me trouve. Il est bien vrai que des jeunes gens à talens & de bonne volonté s'offrent quelques fois à moi pour les placer, supposé que j'en trouve l'occasion; mais ils seroient bien à plaindre s'ils devoient travailler chez moi, où il n'y a aucun encouragement temporel, aucun moyen de subsistance

---

\* 1 Août 1780, p. 507, 521. Défauts à corriger *ibid.* p. 522. *Abrégé de métaphysique* 1 Janvier 1781, p. 8. *Idem en latin* 1. Nov. 1782, p. 315. On voit dans ce dernier endroit les vœux que j'ai faits moi-même pour la traduction des autres ouvrages de cet auteur. Mr. S. ignore que cet *Abrégé* est traduit en latin. Paris, chez Jombert 1782, 1 vol. in-8°. de 494 p.

issance pour ceux qui n'en ont pas d'ailleurs. Toutes les ressources sont aujourd'hui pour l'erreur & le vice; dès qu'on les sert, il ne faut s'embarasser de rien; mais si l'on a d'autres vues, il est bon de prendre ses mesures pour être à même de les remplir.

J'ai reçu la lettre de M. ... & suis bien disposé à me rendre aux raisons d'un *écolier en théologie*, dès qu'elles me paraîtront satisfaisantes. Jamais je ne serai honteux d'apprendre ce que j'ignore, & de recevoir de la part même du premier âge des leçons dont on peut avoir besoin à tout âge. Je crois cependant avoir raison dans l'affaire dont il s'agit: *que pour avoir usé une fois d'une dispense, on n'est pas obligé d'en user une seconde fois; qu'il est toujours permis de revenir à la loi; & que pour avoir été dispensé une fois, on ne l'est pas pour toujours ni, pour plusieurs fois; qu'il n'est pas permis de falsifier les bulles des Pontifes, de leur faire dire toute autre chose que ce qu'elles disent en effet &c \**. Du reste ce ne sera pas sans répugnance que je me verrai engagé à discuter derechef cette matière.

\* 15 Déc.  
1784. p.632.

Je suis d'autant plus étonné des plaintes que je continue à recevoir touchant la feuille réimprimée du 1 Décembre, que selon l'assurance positive que m'en a donné l'imprimeur, & une lettre signée de *Th. Schurz*, expéditeur du Journal, cette feuille a été jointe à tous les numéros du 15 Janvier. Il n'est pas honnête à Mr. de N. de m'accuser de *jouer le public*. Si un tel jeu pouvoit avoir lieu, j'en serois le premier objet, & personne n'auroit plus lieu que moi d'en être indigné. Mais je ne puis le croire. Si quelques souscripteurs n'ont pas encore reçu cette feuille, ils doivent la demander au bureau où ils prennent le Journal; & s'il étoit possible qu'on eût manqué de l'y envoyer, je prie avec instance l'administrateur de s'adresser directement à moi.

Ceux qui paroissent si surpris de ne trouver

dans le journal ni réflexion, ni commentaire sur certains objets, ignorent sans doute qu'il y a des choses qu'un journaliste doit rapporter & transcrire tout uniment & que tout ce qu'il y ajouteroit du sien, seroit le fruit de l'imprudence & d'une loquacité très-déplacée. Un périodiste & un écrivain quelconque peut porter son jugement d'un livre, d'une action particulière, d'un système, d'une mode; mais tout ce qui a la sanction de la puissance, n'est pas du ressort de sa critique: il n'est point appelé dans le cabinet des Rois, il n'est point consulté sur l'administration des empires, sur la nature & les effets des loix, sur le triage souvent pénible & délicat de ce qui appartient à César & de ce qui appartient à Dieu. Un rapport fidele, puis le silence, remplissent sa tâche; & il doit s'y tenir. — 15 Août 1784, p. 627.

Dans le dernier Journal p. 165, l. 5, ci & là lisez çà & là. — P. 167, l. 9, s'est distingué, lisez se sont distingués. — Ibid. l. 10, ses talens, lisez leurs talens. — Ibid. l. 11, qu'il en fait, lisez qu'ils en ont fait. — P. 174, l. 27, l'étudier en philosophie, lisez l'étudier en philosophe. — P. 178, l. 9, cultivations, lisez cultivation. — P. 206. l. 2 de la note, au gouvernement, lisez au gouverneur. — P. 209, l. 1 de la note (a), Charles XI, lisez Charles IX. — P. 212, l. 1, Zalathna, lisez Salathna (à raison de l'uniformité, car ce nom s'écrit des deux manières). — Ibid. l. 8 de la note (a), petite ville arienne, lisez petite ville presque toute arienne. — P. 227, l. 11, pour sur la mer, lisez pour s'élever sur la mer. — P. 229, l. 25 après complètes il ne faut qu'une virgule. — P. 230 l. avant-dern. dis, lisez dit.

Dans le Journal du 15 Janv. p. 104, l. 27, l'art métrique latine, lisez l'art métrique latin.

## T A B L E.

<b>TURQUIE.</b>	( <i>Constantinople.</i>	267
<b>RUSSIE.</b>	( <i>Pétersbourg.</i>	267
<b>PORTUGAL.</b>	( <i>Lisbonne.</i>	269
<b>DANNEMARCK.</b>	( <i>Coppenhagus.</i>	270
<b>SUEDE.</b>	( <i>Gothenbourg.</i>	271
<b>ITALIE.</b>	} <i>Rome.</i>	272
	} <i>Venise.</i>	273
	} <i>Naples.</i>	273
<b>ANGLETERRE.</b>	} <i>Londres.</i>	274
	} <i>Aberdeen.</i>	277
<b>ALLEMAGNE.</b>	} <i>Vienne.</i>	277
	} <i>Agram.</i>	280
	} <i>Berlin.</i>	281
	} <i>Liege.</i>	281
	} <i>Francfort.</i>	281
<b>PAYS-BAS.</b>	} <i>Prague.</i>	283
	} <i>Bruxelles.</i>	284
	} <i>La Haye.</i>	289
	} <i>Mastricht.</i>	293
<b>FRANCE.</b>	( <i>Paris.</i>	293
	<i>Nouvelles diverses.</i>	304
	<i>Morts.</i>	307